



**MARCHE
ROSE** 



Largeasse
Terre de chiron

bulletin municipal 2023

Mot du Maire

Mot du maire	1-2
Trombinoscope	3
Budget 2022	4
Délibérations	5 à 6
Aggo pratique	7
Informations diverses	8- 9
Déchets	10
Vie de la commune	11 à 24
Mots croisés	25
Calendrier des fêtes et solution des jeux	26
Etat civil	27
Tarifs salle des fêtes	28
Revue de presse	29 à 30



Les années se suivent, mais ne se ressemblent pas.

Après deux années, 2020 et 2021, marquées par la COVID,

2022 aura été l'année de toutes les incertitudes : la guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques qu'elle entraîne ; le climat avec ses canicules successives ; la grippe aviaire qui fragilise toute la filière avicole et particulièrement les éleveurs de notre commune ; notre

économie inflationniste et le coût des énergies qui augmente de façon exponentielle !

Cette crise n'épargne personne, y compris les collectivités.

Toutes les communes subissent de plein fouet ces contraintes, qui ont des conséquences négatives sur leurs finances. Largeasse n'y échappe pas. Certes des mesures exceptionnelles, souvent impopulaires comme l'arrêt de l'éclairage public ou l'arrêt du chauffage dans le gymnase, atténueront l'envolée des dépenses d'énergie, mais d'autres économies seront nécessaires pour

Infos Services

OUVERTURE DE LA MAIRIE & AGENCE POSTALE

Lundi et mercredi de : 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h

Judi de : 13h30 à 17h30

Vendredi de : 13h30 à 18h00

Le secrétariat est fermé au public le mardi toute la journée, le jeudi et vendredi matin.

L'heure limite de dépôt du courrier est fixée à 15h.

1 rue de la République - 79240 LARGEASSE

Tél : 05 49 72 02 10

Mail : mairie@largeasse.fr

Site : largeasse.fr

Facebook : Commune de Largeasse

BOITE AUX LETTRES (mairie)

Elle recevra vos plis, règlements, suggestions... et les clés des salles, en dehors des heures d'ouverture du secrétariat.

FRANCE SERVICES

Ouverture le lundi matin de 9h15 à 11h45

TRÉSOR PUBLIC DE BRESSUIRE

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis

matin de 9h à 12h

Tél : 05 49 65 02 20

SECURITE SOCIALE (C.P.A.M)

24 rue Roger Salengro 79300 BRESSUIRE

Tél : 3646

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Grignon Marine

Tel : 05 49 72 62 75

Chaque premier mercredi du mois à la mairie de Largeasse

MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE

Permanence au 146 Boulevard de Poitiers

79300 BRESSUIRE

Uniquement sur rdv au 05 49 43 86 79

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES - CAF

24 bis rue Roger Salengro 79300 BRESSUIRE

Accueil uniquement sur rendez-vous.

équilibrer nos budgets.

Je remercie donc le conseil municipal et les agents communaux, qui appliquent au quotidien, dans leur mission respective, une gestion rigoureuse de nos finances. En maîtrisant nos dépenses de fonctionnement, nous conserverons notre capacité à mener à bien nos quatre grands projets en 2023.

En ce qui concerne la construction des quatre logements jeunes, allée de l'avenir, le permis de construire est accepté et la consultation des entreprises en cours. Malgré le retard accumulé, nous espérons toujours les louer fin 2023.

La MAM (Maison des Assistantes Maternelles) en est au même stade. Les exigences administratives, techniques et économiques sont lourdes et chronophages. Je remercie les trois futures assistantes maternelles qui s'investissent dans ce projet qu'elles ont dénommé « MAM Chiron Patapon » et je reste assuré de leur réussite. Nous avons déjà des demandes de parents, preuve de l'efficacité de ce nouveau service de garderie. L'ouverture de la MAM est prévue pour fin 2023 voire tout début 2024. Son emplacement, attendant à la place de la mairie, sécurisera l'accès des enfants et des parents et renforcera l'attractivité de notre bourg.

Les travaux de viabilisation du lotissement « Les Genêts » situé derrière la résidence « Bellevue » débuteront en mars pour une durée de trois mois. Les 10 parcelles de 450m² chacune, seront proposées à la vente au second trimestre 2023. Elles bénéficieront de la proximité de la résidence et de ses services. A ce jour, cinq parcelles sont réservées.

L'aménagement de la rue des Champs Berton débutera lui aussi en tout début d'année. L'entreprise Charrier réalisera les travaux de voiries et l'entreprise JDO les espaces verts. Ce chantier conséquent devrait se terminer en juin si le temps le permet. La mise en place d'une zone à 30km/h et un sens unique de circulation dans la rue du Verger, obligeront les véhicules à réduire leur vitesse et ainsi, rendre plus sûr le cheminement des piétons.

2023 sera donc l'année de travaux d'ampleur. Ces quatre réalisations représentent tout de même 1,3 millions d'euros d'investissement. Heureusement, ces dépenses ont été partiellement provisionnées depuis deux ans et seront complétées par les subventions octroyées par l'état, le département et l'Agglo2B, et par un emprunt de 300 000 €, contracté auprès du crédit mutuel à un taux de 1% sur 15 ans.

2023 verra aussi la mise en place du nouvel adressage. Grâce au travail de la commission et de la Poste, notre prestataire, toute la signalétique des lieux-dits sera refaite par numérotation, pour une localisation précise des habitations, des entreprises et des exploitations agricoles. Dans le bourg, quelques modifications seront inévitables pour une meilleure lisibilité. Les propriétaires, occupants ou bailleurs, recevront par courrier, un certificat d'adressage et les démarches à suivre auprès des organismes publics et privés.

Enfin, les éoliennes, après vingt ans d'étude, s'érigent avec des travaux conséquents. Leur installation a de plus en plus de mal à se faire accepter mais reste incontournable pour la production d'électricité à base d'énergies renouvelables. L'énergie solaire photovoltaïque s'inscrit elle aussi dans cette démarche. Les projets d'installations se multiplient. Les permis de construire ou déclarations préalables sont obligatoires. Ils sont délivrés en fonction de l'intégration des panneaux au niveau des toitures ou de leur emprise au sol, notamment pour les ombrières. Pour

le moins, ces équipements génèrent des taxes qui reviennent essentiellement à l'Agglo2B (70% sur le photovoltaïque et 50% sur l'éolien). Ces recettes fiscales ne sont pas neutres pour notre territoire. La simulation de la répartition des taxes concernant le projet éolien de Largeasse est la suivante : 80 000 € pour l'Agglo2B, 50 000 € pour le département des Deux-Sèvres et 30 000 € pour la commune de Largeasse, soit un total de 160 000 € annuellement.

Heureusement, avec le retour à une situation sanitaire normale, les associations ont pu reprendre leurs fonctionnements. Les manifestations s'enchaînent à nouveau sur la commune : La marche rose, le rendez-vous des voisins en fin d'année, le marché de Noël des jeunes, la fête communale, les banquets, les dîners dansants, les spectacles, les concours de belote, de boules, de palets, les matchs de foot, le vide grenier, etc.

Elles compteront demain une nouvelle association : les amis du rocher. Ses adhérents soutiendront le nouveau projet touristique du rocher branlant porté par M. Anthony Baron futur gérant. Dans ce site naturel exceptionnel, il proposera des activités pédagogiques, ludiques et sportives pour toutes les générations avec comme fil conducteur le granit, la nature. Bien sûr, ce lieu restera ouvert à tous gratuitement et chacun pourra y passer une agréable journée. Mais avec ce nouvel aménagement et la programmation d'animations, le Rocher Branlant reprendra vie pour notre plus grand plaisir.

De tout cœur, je veux donc remercier celles et ceux qui s'engagent à faire de Largeasse, une commune conviviale, dynamique, tournée vers l'avenir. L'action publique doit être collective. J'adresse tout particulièrement mes félicitations à tous les bénévoles de nos associations et j'en profite pour remercier vivement M. Jacky Bonnet président du comité des fêtes « le Foyer Rural » qui a décidé de se mettre en retrait dans l'attente d'un successeur. Bravo pour ces 20 ans de présidence et ces 50 ans d'engagement associatif au service de tous les Largeassiens.

Nous avons besoin de vous tous. N'hésitez pas à rejoindre nos associations et ensemble, je suis convaincu que nous saurons relever les défis de 2023 pour en faire une année pleine d'entrain.

Je souhaite également la bienvenue aux nouveaux habitants, qui ont choisi de vivre dans notre commune pour son cadre, sa tranquillité mais aussi ses services. Les nombreuses transactions de maisons et les constructions dans les lotissements « des Peupliers et des champs Berton » laissent entrevoir une augmentation de notre population. Le futur recensement nous permettra de faire à nouveau le point sur notre démographie. Du 19 janvier au 18 février, nos deux agents recenseurs, Mme Julie Giret et Mr Guillaume Gautier Boutoille, se présenteront à vous avec leur carte de mission, pour vous aider à remplir le document déclaratif, soit par internet, soit sur papier. Je vous remercie par avance du bon accueil que vous leur réserverez.

J'associe à ces remerciements toute l'équipe municipale et les agents.

Recevez tous nos vœux de bonheur et de bonne santé pour 2023.

Jean-Jacques Grolleau



le Conseil Municipal



Jean-Jacques
Grolleau
Maire



Christelle
Bodin
1^{er} adjoint



Thomas
Michonneau
2^{ème} adjoint



Cécile
Sauvêtre
3^{ème} adjoint



Dominique
Baudouin



Karine
Boissonneau



Julien
Bonnet



Myriam
Coutanceau



Déborah
Dubuis



Benoit
Gouband



David
Jarry



Olivier
Larmanjat



Benoit
Loiseau



Guy
Nogret



Alexandre
Rambaud

Les employés communaux



Jeanneau Lydie
secrétaire de mairie



Bodin Elsa
secrétaire de mairie



Berthelot Sylvie
Responsable de la cantine



Brosseau Marie Laure
Agent d'entretien
et aide à la cantine



Rambaud Emma
Agent de service
et aide à la cantine



Priscilla Declercq
Agent de service à la
cantine



Guy Bouillaud
Agent technique
et espace vert



Compagnon Maxime
Agent technique
et espace vert



Jolain Stephane
Agent technique
et espace vert



Le Cossec Sandrine
Agent de service
à la Résidence



Chavouet Sonia
Agent de service
à la Résidence

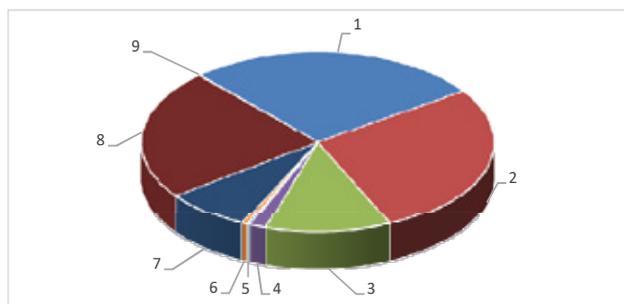
Nathalie Lièvre
en disponibilité

Budget 2022

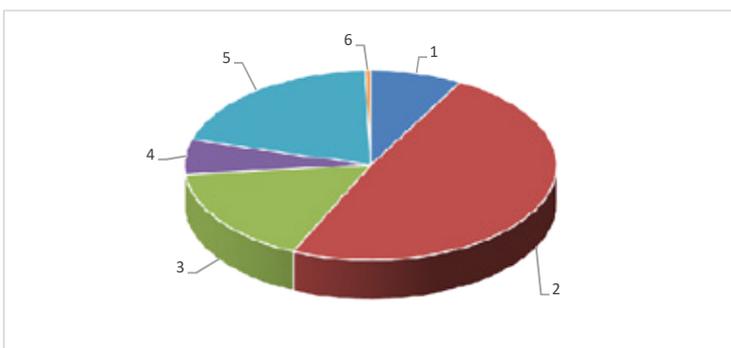
SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
1/ Charges à caractère général (alimentation, électricité, eau, combustibles, entretien, assurance, fêtes, transport scolaire ...)	266 600,00 €
2/ Charges de personnel	273 200,00 €
3/ Autres charges de gestion courante (service incendie, subventions allouée aux associations et école...)	113 100,00 €
4/ Charges financières (intérêts d'emprunts)	15 000,00 €
5/ Dépenses imprévues	2 378,45 €
6/ Dotations aux amortissements	5 000,00 €
7/ Charges exceptionnelles	77 000,00 €
8/ Virement à la section d'investissement	230 000,00 €
9/ reversement & restitution s/impots	1 000,00 €

TOTAL 983 278,45 €



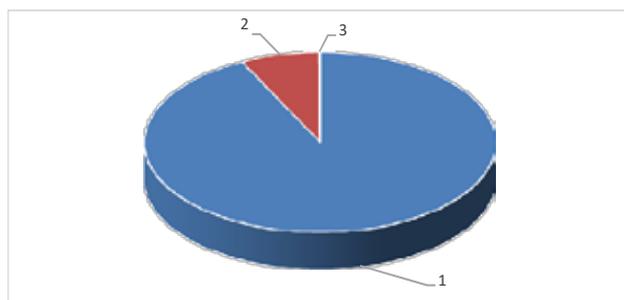
RECETTES	
1/ Produits des services (cantine, location salles..)	78 600,00 €
2/ Impôts locaux dont	480 000,00 €
3/ Dotations et participations (état, département ...)	164 000,00 €
4/ Autres produits de gestion	57 000,00 €
5/ Excédent de fonctionnement	198 678,45 €
6/ Charges de personnel	5 000,00 €
7/ Produits exceptionnels	
TOTAL	983 278,45 €



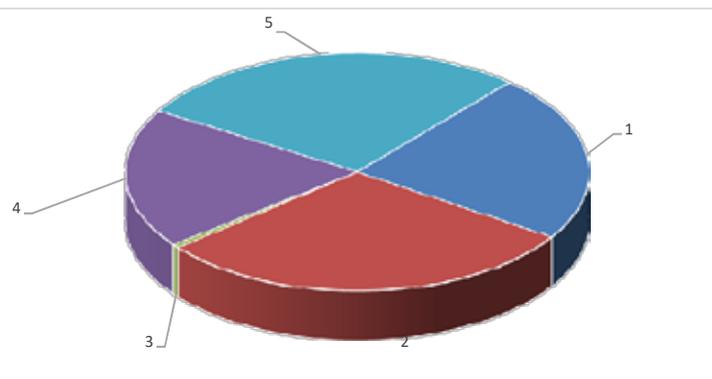
SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	
1/ Travaux d'équipement, dont	933 000,00 €
Matériel et mobilier	42 000,00 €
Columbarium	15 000,00 €
Voirie	98 000,00 €
Projet MAM	78 000,00 €
Salle Guy Gonord	70 000,00 €
Création logements jeunes	450 000,00 €
Voirie les Champs Berton	180 000,00 €
2/ Remboursement d'emprunts	73 000,00 €
3/ Dépenses imprévues	904,79 €

TOTAL 1 006 904,79 €



RECETTES	
1/ Virement de la section de fonctionnement	230 000,00 €
2/ Emprunts	300 000,00 €
3/ Amortissement des immobilisations	5 000,00 €
4/ Excédents de fonctionnement	191 904,79 €
6/ Dotations	280 000,00 €
TOTAL	1 006 904,79 €



quelques Délibérations

Séance du 14 Janvier 2022

PLAN DE FINANCEMENT LOGEMENTS JEUNES

Le coût de l'installation étant estimé à 371 200,00 € HT soit 445 440,00 € TTC le plan de financement de l'opération peut alors se définir comme suit :

DESIGNATION DES PRESTATIONS	MONTANT
EMPRUNT	300 000,00 €
DETR	72 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	50 440,00 €
Aide TERRITOIRE EN ACTION	23 000,00 €

DESIGNATION DES PRESTATIONS	P.U. HT €
Terrassement gros œuvres	152 800,00 €
Charpente	14 000,00 €
Couverture, évacuation des eaux	15 000,00 €
Menuiseries Intérieures et extérieures	29 900,00 €
Plafonds, cloisons, isolation	30 700,00 €
Carrelage, faïence	16 800,00 €
Peintures	9 000,00 €
Plomberie sanitaire, VMC	37 000,00 €
Electricité, chauffage électrique	32 000,00 €
Sous total	337 200,00 €
Maîtrise d'œuvre	22 500,00 €
Véolia	1 500,00 €
Séolis	2 500,00 €
Plus-value fondation	7 500,00 €
Sous total	34 000,00 €

OGEC

Après avoir pris connaissance du budget de fonctionnement de l'Ecole et après en avoir délibéré :

- décide d'allouer une somme globale de 60 000 € à l'OGEC pour l'année scolaire 2021/2022.

Séance du 16 mars 2022

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

M. le Maire remet à chaque conseiller l'état 1259 transmis par les services fiscaux mentionnant les taux d'impositions pour 2022 :

taxe foncière (bâti) =	33.92 %
taxe foncière (non bâti) =	66.06 %

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de maintenir les taux de 2021 pour 2022.

Séance du 13 avril 2022

LOCATION LOGEMENT RESIDENCE BELLEVUE MME BERROD JANINE

Mme GUINARD Monique domiciliée au logement n° 20 de la résidence Bellevue, 1 rue de Tilleuls est partie depuis le 20 avril 2022.

Mme BERROD Janine, domiciliée au 1 bis rue Bois Caillet 79380 LA FORET SUR SEVRE, souhaite louer ce logement. ACCEPTE

de louer le logement T2 mentionné ci-dessus, à Mme BERROD Janine à compter du 15 mai 2022, le bail se terminant le 30 avril 2022. Le prix du loyer, payable mensuellement et d'avance, est fixé à 366 €, auquel s'ajoutent des charges pour 87 € / mois. Il sera révisable chaque année au 1^{er} avril par décision de la copropriété de la Résidence Bellevue.

LOYER COOK PIZZAS

Le local anciennement « Les Ateliers de Lolotte » sis 2 place de la Mairie à Largeasse est disponible à la location. L'entreprise Cook Pizzas a montré son intérêt pour le local et a été désigné locataire à compter du 1^{er} mai 2022.

Mr le maire propose d'instaurer un loyer de 250,00 € TTC mensuel.

De plus Cook Pizzas se porte acquéreur de matériels appartenant à la commune et stockés actuellement dans ce même local.

Le lot comprend :

- Deux armoires réfrigérées avec une porte
- Un tour pâtissier à 3 portes de marque CORECO
- Un réfrigérateur de marque POLAR

Pour la somme totale de 1.500,00 € TTC.

PROCEDURE EXPULSION LOCATAIRE

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que Mr Bruno LETANG ne paie plus son loyer depuis des mois et qu'il doit la somme de 6.488,83 au 27/04/2022.

Les tentatives de recouvrement de ces impayés engagés par la commune n'ont pas abouti.

C'est pourquoi, il convient d'engager une procédure d'expulsion.

Considérant que cette expulsion ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un huissier de justice, c'est Me IBARBOURE, huissier de justice à Parthenay qui est retenue.

Le montant de la procédure s'élève aux alentours de 1.500 €.

Cette procédure peut être suspendue à tout moment, si le locataire s'affranchit du paiement de la dette.

Séance du 12 mai 2022

VENTE D'UNE PARCELLE « LOTISSEMENT LES PEUPLIERS » au profit de Mme LOISEAU Jennifer, pour la construction d'une maison

VU la demande de réservation du 11 mars 2022 ; M^{me} LOISEAU Jennifer se porte acquéreur d'une parcelle de terrain dans le lotissement les peupliers, le lot N°6, pour une contenance de 769 m² au prix de 12.90 € le m² TTC.

OGEC SUBVENTION POUR FOURNITURES SCOLAIRES 2021-2022

Le Conseil Municipal décide d'allouer à l'Organisme de Gestion de l'Enseignement Catholique (O.G.E.C) de l'école privée mixte de LARGEASSE, une subvention de 32 € par élève de la commune pour l'acquisition de fournitures scolaires au titre de l'année scolaire 2021/2022 pour 49 élèves de LARGEASSE. Soit la somme de 1 568 €.

FRAIS DE PARTICIPATION A L'UTILISATION DU STABILISE

Le club de la boule en bois a fait part des problèmes rencontrés par les clubs alentours (pas de terrains de disponibles).

Il a été demandé s'il était possible de louer le stabilisé à la demande contre une participation financière.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, :

ACCEPTE de prêter le stabilisé moyennant une participation de 25 € par jour d'utilisation.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE VOIRIE ET PAYSAGER DU LOTISSEMENT LES CHAMPS BERTON

Monsieur le Maire rappelle, au conseil municipal, que le lotissement Les Champs Berton date de 2008.

La société Aréa Urbanisme a proposé un devis pour l'aménagement de la voirie de 15.540 € TTC.

La société Canopée a proposé un devis pour l'aménagement paysager de 11.460 € TTC.

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire :

ACCEPTE les devis de Aréa Urbanisme et Canopée

Séance du 16 juin 2022

APPEL D'OFFRE MENUISERIES CANTINE

Mme SAUVETRE Cécile, adjointe au bâtiment, présente les dossiers d'appel d'offre reçus. Le premier de BROSSEAU-BILLAUD d'un montant de 65 008,49 € TTC et le second d'HERVO ALU d'un montant de 48 386,40 € TTC.

Le Conseil Municipal, après discussion,

Valide à l'unanimité l'appel d'offre de la société HERVO ALU d'un montant de 48 386,40 € TTC.

Séance du 13 juillet 2022

PLAN DE FINANCEMENT – REHABILITATION ET AGRANDISSEMENT D'UN LOGEMENT POUR UN PROJET DE MAM

Le coût de l'installation étant estimé à 357 232,64 € HT plan de financement de l'opération peut alors se définir comme suit :

DESIGNATION DES PRESTATIONS	P.U. HT €
Déconstruction	21 100,00 €
Terrassement - aménagement extérieur	26 900,00 €
Gros œuvre	61 500,00 €
Charpente Bois	15 450,00 €
Ravalement	5 000,00 €
Couverture tuile - zingueries	12 850,00 €
Menuiseries extérieures - intérieures	26 200,00 €
Cloisons sèches-faux plafond	29 100,00 €
Carrelage-faïence	12 500,00 €
Plomberie-chauffage	25 500,00 €
Ventilation-électricité-sécurité	12 750,00 €
photovoltaïque	12 000,00 €
Peinture-sol PVC	18 500,00 €
Enseigne	2 400,00 €
Agencement	20 630,00 €

DESIGNATION DES PRESTATIONS	MONTANT ESCOMPTÉ
DETR	142 893,06 €
Aide TERRITOIRE EN ACTION	20 014,00 €
Agglo 2 B - Fond de concours	20 000,00 €
AUTOFINANCEMENT	174 325,58 €

Séance du 14 septembre 2022

DEVIS COLUMBARIUM

Monsieur le Maire indique au conseil municipal qu'il est nécessaire d'acquérir un nouveau columbarium puisque les deux actuels sont bientôt complets.

Il présente un devis de la SARL POMPES FUNEBRES BERSON pour un montant de 9 689,22 € TTC.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Maire et à l'unanimité :

ACCEPTE le devis des Pompes Funèbres Berson pour la somme de 9 689,22 €

Séance du 10 novembre 2022

APPEL D'OFFRE : AMÉNAGEMENT LES CHAMPS BERTON

Aréa Urbanisme a fait un travail d'analyse et de synthèse des appels d'offres reçus pour le lot 1 : terrassement, voirie, finition (7 appels d'offres reçus) et le lot 2 : espaces verts (1 appel d'offre reçu).

Le conseil municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire :

• VALIDE le devis de l'entreprise CHARIER TP d'un montant de 197 754,92 € TTC

L'entreprise CHARIER TP est la mieux placée pour les travaux de réalisation du lot 1 : terrassement, voirie, finition.

• VALIDE le devis de la sté JDO PAYSAGE d'un montant de 27 648,20 € TTC pour la réalisation du lot 2 espaces verts.



L'AGGLO PRATIQUE à Largeasse



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Implantation et développement
Création ou reprise
05 49 81 19 00
economie@agglo2b.fr

ENVIRONNEMENT

GESTION DES DÉCHETS

05 49 81 15 15
dechets@agglo2b.fr

ASSAINISSEMENT

05 49 81 15 15
contact@agglo2b.fr

MILIEUX AQUATIQUES ET BIODIVERSITÉ

05 49 81 15 15

AMÉNAGEMENT ET HABITAT

ESPACE HABITAT ET ÉNERGIE

05 49 81 19 45
info.habitat@agglo2b.fr

URBANISME

05 49 81 19 00
urbanisme@agglo2b.fr

FOURRIÈRE ANIMALE

1°- Contacter la mairie
2°- Fourrière animale
06 47 40 11 62
fourriere@agglo2b.fr

TRANSPORT ET MOBILITÉ

TREMA

Lignes de bus, transport scolaire
05 49 80 71 97
trema@agglo2b.fr

Transport solidaire

Secours Catholique du Moncutantais
06 83 81 16 63

SERVICES À LA PERSONNE

C.I.A.S.

Repas à domicile
Antenne de Moncutant-sur-Sèvre
05 49 72 02 44
social@agglo2b.fr

Soins infirmiers à domicile

Antenne de Moncutant-sur-Sèvre
05 49 72 02 44
social@agglo2b.fr

PETITE ENFANCE

Relais Petite Enfance

KRAM'L à Moncutant-sur-Sèvre
06 24 24 40 59
ram.moncutant@agglo2b.fr

ENFANCE

Périscolaire / 3-12 ans

Les Grands Sourires - Largeasse
05 49 65 21 80
lesgrandssourires@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

Accueil de loisirs / 3-12 ans

1, 2, 3 Soleil - La Chapelle St-Laurent
06 34 57 24 70
alsh123soleil@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

Loisirs Ados / 11 - 17 ans

05 49 72 02 44
ados@agglo2b.fr
agglo2b.portail-familles.app

JEUNESSE

Référent jeunesse

Espace de Vie Sociale
du Moncutantais

Cité de la Jeunesse et des Métiers

à Bressuire
05 49 80 48 84
jeunesse@agglo2b.fr

ESPACES AQUATIQUES

05 49 80 71 90
centresaquatiques@agglo2b.fr
www.piscines.agglo2b.fr

TOURISME

OFFICE DE TOURISME

05 49 65 10 27
info@tourisme-bocage.com
www.tourisme-bocage.com

PESCALIS

05 49 72 00 01
resa@pescalis.com
www.pescalis.com

CULTURE

BOCAPOLE

05 49 81 78 58
bocapole@bocapole.fr
www.bocapole.fr

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE

05 49 65 34 63
conservatoire@agglo2b.fr
www.conservatoire.agglo2b.fr

MUSÉES

à Bressuire et Mauléon
05 49 74 32 24
musees@agglo2b.fr
www.musees.agglo2b.fr

SCÈNES DE TERRITOIRE

05 49 80 61 55
scenesdeterritoire@agglo2b.fr
www.scenesdeterritoire.agglo2b.fr

BIBLIOTHÈQUES

05 49 65 29 27
bibliotheques@agglo2b.fr
www.bibliotheques.agglo2b.fr

ASSOCIATIONS

Accompagnement et suivi de projets
05 49 81 19 00
contact@agglo2b.fr



Le vote



Le vote est l'expression la plus naturelle de la citoyenneté, c'est aussi un geste responsable. Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription doit faire l'objet d'une démarche volontaire. Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année jusqu'au 6^e vendredi précédant un scrutin sur internet ou en mairie.

Recensement militaire

Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. S'est-il fait recenser ?

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : **le recensement est obligatoire.**

QUI ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

Cartes d'identités

Les mairies habilitées pour les cartes d'identités et passeports sont **BRESSUIRE, MONCOUTANT et PARTHENAY.**

Puis dans <https://www.service-public.fr> pour les démarches administratives concernant la carte d'identité ou le passeport.

Pour prendre rendez-vous dans l'une de ses mairies, se rendre sur <https://rendezvousonline.fr>

La procédure est la même pour les passeports.



Recensement 2023

Recensement de la population 2023

Répondre au recensement, c'est utile pour construire demain !

Encore plus simple par internet

le-recensement-et-moi.fr

Le recensement démarre le 19 janvier. Vous serez prévenu par votre mairie.

france Services

La Poste accueille un Facteur France Services à Largeasse

Dorénavant, les Largeassiens et Largeassiennes peuvent accéder aux services publics de 9 opérateurs lors de permanences assurées par un Facteur France Services, au sein de la mairie de Largeasse.

Ce dispositif France Services vise à simplifier les démarches administratives en ligne des citoyens, grâce à un guichet unique de services de proximité et des conseillers dédiés. Il permet d'accompagner les Français dans leurs démarches et d'accéder aux services publics de 9 opérateurs (La Poste, CAF, Pôle Emploi, CNAM, CNAV, MSA, ministère de l'Intérieur, Justice, DGFIP).

Le Facteur France Services devient un interlocuteur privilégié des citoyens autour de Largeasse, en associant la tournée de distribution postale aux permanences France Services.

Dans les locaux de la mairie, le Facteur France Services vous accueille le lundi matin de 9h30 à 11h45

Vous pourrez y bénéficier de l'aide d'un postier pour effectuer, en toute confidentialité, vos démarches du quotidien en matière de santé, de famille, de recherche d'emploi, d'aide au logement, de retraite, de déclaration d'impôts ou encore bénéficier d'une aide au numérique.



Infos pratiques
 Pour tout accompagnement dans ses démarches administratives en ligne, il suffit de prendre rendez-vous par téléphone au 06 22 82 92 57 ou 05 49 63 65 50
 Ou par mail : labsie@france-services.gouv.fr

Guichet Numérique des autorisations d'Urbanisme

EFFECTUER VOS DEMANDES D'URBANISME EN LIGNE DÈS JANVIER 2022

En partenariat avec les centres instructeurs et les communes, le Syndicat d'Énergie des Deux-Sèvres (SIEDS) a mutualisé sur son territoire un guichet numérique dédié aux autorisations d'urbanisme : « le SIGil'urba ».

Conformément à la loi ELAN, à compter du 1^{er} janvier 2022, les particuliers comme les professionnels pourront déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme directement en ligne (demande de certificat d'urbanisme, déclaration préalable, permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, etc.).

Ce nouveau téléservice sera disponible sur le site internet de la commune et de l'intercommunalité.

Ainsi, vous pourrez déposer une demande en ligne et suivre son évolution en temps réel, soit :

- en créant votre compte sur le guichet numérique,
- en vous connectant via Franceconnect (ex : Numéro fiscal, Numéro Améli, La Poste, ...)

Quels sont les avantages de la dématérialisation des demandes d'urbanisme ?

- un gain de temps avec la possibilité de déposer son dossier en ligne à tout moment,
- une assistance en ligne pour vous accompagner dans vos démarches,
- des économies d'impression et d'envois postaux.

Il vous sera toujours possible de déposer en mairie votre dossier au format papier. Cependant, toute demande électronique devra se faire exclusivement via le guichet numérique du SIGil'urba.



L'équipe SIGil
 Service Relations aux Collectivités
sigil@sieds.fr
 05 49 32 32 80



Horaires d'ouverture de la déchetterie

MONCOUTANT
Maison Neuve - Route de Largeasse
☎ 05 49 72 38 60

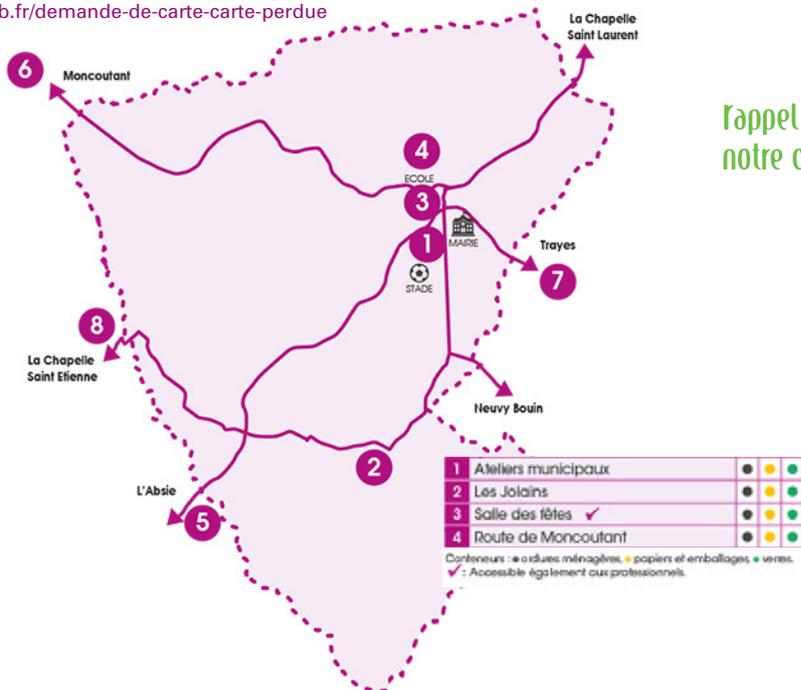
	matin	après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi		14h - 17h30
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 17h30
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h30

Pour plus de renseignements concernant les déchets dans notre commune, vous pouvez vous rendre sur <https://www.agglo2b.fr/environnement/dechets/la-collecte-dans-votre-commune/dechets-largeasse>
Si votre carte est perdue ou pour une demande de carte, allez sur <https://www.agglo2b.fr/demande-de-carte-carte-perdue>

Implantation des conteneurs

collectifs de LARGEASSE

Rappel des conteneurs collectifs dans notre commune :



Dépôt sauvages, STOP CA SUFFIT !

Dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages, l'Agglomération a déployé une campagne de communication pour interpeller, faire prendre conscience et changer les comportements face à ces incivilités. Marquage au sol au pied des conteneurs, stickers, affiches...

Cette campagne s'accompagne d'actions de terrain indispensables menées par la brigade verte de l'Agglomération : visites en porte à porte, surveillance des points de collecte les plus sujets aux incivilités, suivi des utilisations de cartes...

MES DECHETS AU QUOTIDIEN : QUESTIONS/REPONSES

LATEOMi (Taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative)

C'est le poids de ma poubelle qui est pris en compte pour la facturation ?
NON. Seuls le nombre de levées du bac d'ordures ménagères compte dans le calcul de la part incitative ou le nombre de dépôts dans les conteneurs collectifs.

Vais-je recevoir une facture ?

NON. Le montant global de la TEOMi figure sur la feuille d'imposition de la taxe foncière.

Il y a-t-il un forfait de nombre de levées ou de dépôts compris dans ma taxe ?

NON. Il n'existe pas de tarif forfaitaire. Chaque levée ou dépôt est comptabilisé au réel et facturé sur la part incitative de la TEOMi.

J'ai un garage, local vide ou un logement dans lequel je ne vis pas, vais-je payer alors que je n'y produis pas de déchets ?

OUI. Mais pour tous ces locaux, seule la part fixe de la TEOMi s'applique, calculée sur la base du foncier bâti. Si aucun bac ou aucune carte ne sont affectés au bâtiment ou si la production de déchets est nulle, il n'y aura pas de part incitative.

Si je ne présente pas de poubelle ou si je ne dépose aucun sac avec ma carte, je ne paierai rien ?

NON. La part fixe de la TEOMi reste toujours due par tous. Les efforts pour diminuer la production de déchets ne portent que sur la part incitative. Je devrai justifier auprès de l'Agglo une absence totale d'utilisation du service.

Je suis locataire et ne paie donc pas de taxe foncière, suis-je concerné ?

OUI. Comme pour toutes les autres charges locatives, votre propriétaire ou votre bailleur peut vous répercuter la TEOMi avec une régularisation au moment de votre départ.

Et dans le cas d'une vente ?

Il revient au notaire lors de l'acte de vente de répartir le montant de la TEOMi entre le vendeur et l'acheteur. Pour connaître le détail de cette répartition, contactez-nous au 05 49 81 15 15.

Je suis propriétaire d'un logement que je loue, qui paie la TEOMi ?

Vous paierez votre TEOMi avec votre taxe foncière. C'est à vous, propriétaire, de répercuter celle-ci à votre locataire. Vous souhaitez connaître la production de déchets de votre locataire afin de régulariser les charges ? Contactez-nous au 05 49 81 15 15

LES CONTENEURS COLLECTIFS/MA CARTE

J'ai passé ma carte mais le conteneur ne s'est pas ouvert, serai-je facturé ?
NON, le dépôt n'est validé que si le ou les sacs sont tombés dans le conteneur (ouverture/fermeture de trappe).

Les conteneurs collectifs ne fonctionnent pas, sont pleins, que faire ?

Signalez-le-nous sans attendre ! Nos équipes interviendront dans les meilleurs délais. Votre carte vous donne accès à tous les conteneurs de l'Agglo. Nous vous invitons donc à déposer vos sacs sur le point de collecte le plus proche.

J'ai perdu/cassé mon badge ?

Je le signale sans attendre à l'Agglo par téléphone au 05 49 81 15 15 ou via le formulaire en ligne « demande de carte » sur www.agglo2b.fr. Mon ancienne carte sera désactivée et une nouvelle carte me sera fournie gratuitement

MES DEMARCHES

Je déménage, ai-je des démarches à faire ? Que dois-je faire de ma carte ou de mes bacs ?

Comme vous le faites déjà pour l'eau ou l'électricité, vous devez nous signaler votre emménagement ou déménagement afin de mettre à jour votre dossier pour la facturation du service. Les cartes et les bacs sont affectés au logement et non à l'occupant. Les bacs doivent rester dans le logement et il est important de restituer la carte à votre propriétaire ou à l'agence immobilière si vous êtes locataire, au même titre que les clés. Si vous êtes propriétaire, elle doit être remise à l'acheteur au moment de la vente.

Faites toutes vos démarches en ligne sur www.agglo2b.fr ou contactez la Direction de la Prévention et de la Valorisation des déchets au 05 49 81 15 15

Lotissement « Les Peupliers »

Le lotissement « Les Peupliers » se situe dans le prolongement du lotissement les Champs Berton, route de l'Absie. Il se compose de 22 parcelles dont la surface minimum est de 707 m² et la plus grande de 1050 m².

Le prix de vente des parcelles est à 12,90 € TTC le mètre carré. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.72.02.10.

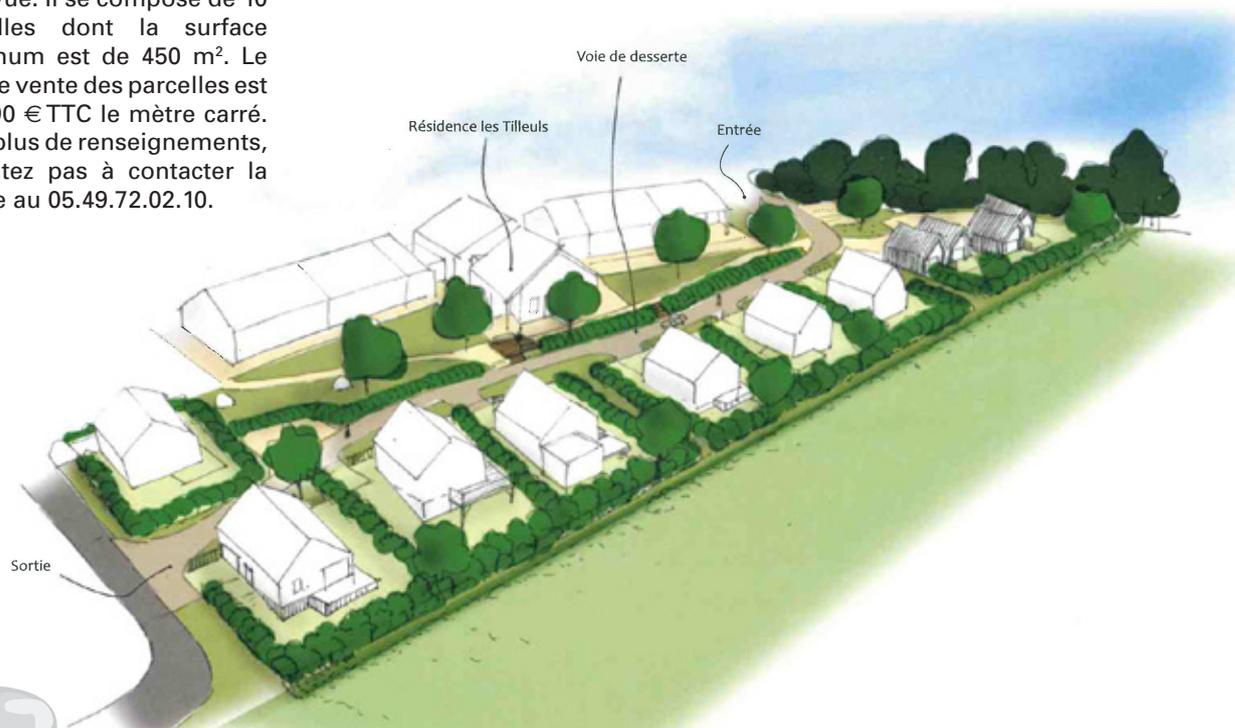


Le lotissement « Les Genêts »

Le lotissement « Les Genêts » se situe derrière la résidence Bellevue. Il se compose de 10 parcelles dont la surface minimum est de 450 m². Le prix de vente des parcelles est à 12,90 € TTC le mètre carré. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie au 05.49.72.02.10.

ESQUISSE N°1 - UNE VOIE PARTAGÉE COMME ESPACE DE LIEN AVEC LA RÉSIDENCE

AXONOMÉTRIE



Marche Rose



La Commission Communication du Conseil Municipal a organisé sa première Marche Rose le dimanche 2 octobre au départ du Rocher Branlant.

Retour sur cette première Marche Rose à Largeasse ! Après plusieurs mois de préparations et de nombreuses réunions à planifier, décider, partager, repérer et coordonner, quel bonheur ce fut d'accueillir, enfin, nos 160 participants,



malgré une météo peu engageante !

Cette première a été un franc succès car nous avons récolté, grâce à nos participants, nos bénévoles, et nos partenaires : 916 euros !

Cette somme a d'ailleurs été reversée, le 3 novembre dernier, à la Ligue contre le cancer, à l'antenne de Bressuire, dans leur nouveau local. Lors de la remise du chèque à la Ligue contre le cancer, nous avons fait le choix de répartir cette somme équitablement, entre la recherche médicale, et le soutien aux malades.

Au-delà de la Marche Rose, c'était aussi, pour beaucoup d'entre nous, un moment de retrouvailles et d'échanges, autour d'un café, d'un verre de jus de pomme, et d'une brioche bien appréciés et offerts par nos partenaires, le Panier Largeassien et Earl Jarry. Notre belle campagne, et plus particulièrement, le site du Rocher Branlant, ont été les plus beaux de nos décors, malgré la pluie. Nous remercions par la même occasion nos partenaires, le Panier Largeassien et l'EURL Jarry pour leur soutien financier. Un grand merci aussi aux personnes qui ont donné de leur temps pour la mise en place du parcours, la confection de petits porte-clés qui étaient offerts à chaque randonneur et au Conseil des jeunes pour leur participation.

Forts de cette première expérience, nous sommes déjà mobilisés pour préparer la prochaine Marche Rose qui aura lieu le dimanche 1^{er} octobre 2023. Alors à vos agendas et n'hésitez pas à en parler autour de vous !



Le Rocher va revivre !

Le Jardin des Chirons s'apprête à ouvrir une nouvelle page de son histoire en 2023.

Sous l'impulsion de la Société L'Homme des Bois et de la Mairie de Largeasse, de nouvelles activités vont vous être proposées et de nouvelles actions vont être mises en place pour garantir sa préservation.

Des activités pour les tout petits avec une nouvelle aire de jeux, l'arrivée de nombreux animaux en éco pâturage, d'un potager participatif, des visites scolaires ou encore de chasses au trésor !



Pour les plus grands, des courses d'orientation, organisations d'anniversaires / mariages, des séminaires «Koh Lanta» «Bootcamp», des concerts, des retransmissions sportives, des projets participatifs (création de four à bois, abris pour animaux, cinéscénie...)

Pour toute la famille, des événements toute l'année, marché de Noël, chasse aux œufs de Pâques, vide grenier, jeux inter villages,... Mais également des emplacements de camping en pleine nature, un bar et un snack en été.

Si vous souhaitez rejoindre ce projet solidaire et collectif, suivez-nous sur les réseaux sociaux et vous serez informés de toutes les nouveautés du Rocher !

Je vous invite également le vendredi 27 janvier 2023, à 19h00, à la salle des fêtes de Largeasse pour une présentation du projet avec les associations de la commune qui sera suivie d'un verre de l'amitié.

N'hésitez pas à nous contacter par mail ou par téléphone pour toute demande !

conseil municipal des jeunes



Présidente : Shana TENDRON
 1^{ère} adjointe : Alyssa RIVALLEAU
 2^{ème} adjointe : Océane DESOBEAUX
 3^{ème} adjointe : Candice DESOBEAUX
 Lou BONNET
 Marie BONNET
 Jeanne BORDEAU
 Léa CARTIER
 Tempérance CHAVOUET
 Laura DESOBEAUX
 Zélie GOUBAND
 Capucine LOISEAU
 Ethan DUGLEUX (arrivé l'année dernière)



Pour la 2^{ème} année du conseil municipal des jeunes, nous sommes 13 membres. Nous nous réunissons environ une fois par mois à la mairie pour discuter des futurs projets. Cette année, plusieurs projets se sont concrétisés comme : l'installation d'une nouvelle aire de jeu, opérationnelle depuis le mois de mars.

Afin de donner de la vie à la commune, nous avons organisé une chasse aux œufs à Pâques dédiée aux enfants. Puis, un marché de Noël en extérieur pour sa première édition. En 2022, nous avons reconduit l'évènement à la salle Guy Gonnord, avec plus d'exposants locaux et surtout la présence du père Noël. L'affluence était au rendez-vous. Nous aimerions proposer également d'autres activités pour les enfants durant les vacances scolaires.

A vos agendas, cette année, **la chasse aux œufs se déroulera le samedi 8 avril**
 et le prochain **marché de Noël le 17 décembre.**



Le panier largeassien



Après 2 années de pandémie qui ont bouleversé nos habitudes, 2022 aurait pu être pour le Panier Largeassien, sa première année « ordinaire » et ce, depuis son ouverture en juin 2019,. Il n'en fut rien. Là encore, les aléas du monde et certaines de ses conséquences vinrent jusqu'à nous jouer les troubles fêtes. Gestion des pénuries et des augmentations de prix font désormais partie de notre quotidien.

Dans le registre des pénuries, de part sa rareté, voire son absence totale des rayons, la moutarde restera certainement la denrée emblématique de cette nouvelle donne. L'autre pénurie qui s'inscrira également dans les annales, à savoir l'huile, aura eu au moins un mérite pour notre épicerie, celui de faire découvrir une production fermière locale de grande qualité (NB : Cette huile est toujours en vente dans l'épicerie).

Le Panier Largeassien fait maintenant bien partie du paysage local. Alors, pour que cette belle aventure au service de notre collectivité et de ses habitants perdure, n'hésitez pas à nous rejoindre...

Toute l'équipe du Panier Largeassien vous remercie de votre soutien et vous souhaite une très bonne année 2023.

Les membres du Conseil d'Administration : Karine BOISSONNEAU (représentante du Conseil Municipal), Marie-Béatrice BOUJU (Secrétaire), Isabelle BRANCHU (Vice-Présidente), Bénédicte CHARRUAULT, Marie Andrée CHAUSSERAY (Secrétaire adjointe), Myriam PERNET (représentante du Conseil Municipal), Monique DAVID (Trésorière adjointe), Françoise GALLARD, Nicole GALLARD, Isabelle GROLEAU (Trésorière), David JARRY, Claire Hélène MAIGNE, Marie Claire MOTARD, Michel ROUILLIER (Président)

NB : Dans le courant du 2^{ème} trimestre 2023, Assemblée Générale de l'association ouverte à tous.



Le volet hausse des prix est certainement celui qui continue d'avoir le plus d'impact sur la marche de notre petit établissement. Pour rester fidèle à l'un de nos objectifs de départ -la promotion des produits locaux-, et pour continuer à les rendre attractifs, nous avons dû resserrer certaines de nos marges tout en gardant à l'esprit la nécessité d'assurer nos équilibres financiers.



Avec en règle générale, des consommateurs beaucoup plus attentifs aux prix, une telle conjoncture aurait pu avoir des conséquences non négligeables sur notre volume d'activité. Fort heureusement, ce ne fut pas le cas, et ceci, nous le devons d'une part à l'implication des uns et des autres mais surtout à notre fidèle clientèle que nous ne pouvons que remercier très chaleureusement.

Avec maintenant plus de 3 ans d'existence, sa cinquantaine de clients journalier (moyenne), sa salariée, ses bénévoles (en augmentation) et ses 70 adhérents, le Pa-

Le Panier Largeassien
Tél : 05 49 72 37 28
lepanierlargeassien@gmail.com
Horaires d'ouverture :
Du mardi au samedi 10h00 à 12h30,
le dimanche 09h30 à 12h00.
Fermé le lundi

espace enfance

Accueil de loisirs « Les Grands Sourires »

La communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais a la compétence enfance/petite enfance. La gestion de l'accueil périscolaire matin/soir & l'accueil du mercredi a été confiée de la commune de Moncoutant-sur-Sèvre « Le service Périscolaire Moncoutantais », qui assure la gestion pour Largeasse. L'accueil est ouvert aux enfants de 3 à 11 ans. L'encadrement est assuré par Eliane GONORD directrice (accueil multi site, Largeasse et Neuvy - Bouin), Vincent CELLERIN, animateur, et Marie-Pierre DEVAUD, animatrice.

L'accueil périscolaire matin-soir | 3-11 ans

Afin de répondre au besoin des familles, l'accueil périscolaire est ouvert avant et après l'école, de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30.

Il propose des temps de jeux et des activités variées répondant aux envies et au rythme des enfants.

Quelques exemples pour 2022 :

- Les enfants ont fabriqué une fresque d'hiver « des oiseaux en hiver ».
- Projet "La Grande Lessive" le thème retenu était « Ombre(s) portée(s) ». Les enfants ont réalisé divers dessins colorés et bricolages... La fabrication de plusieurs petits cadrans solaires. Les enfants ont découvert le déplacement des ombres, visualiser le temps qui passe, avec le mouvement du soleil, de beaux échanges, des œuvres que tout le monde a pu admirer.
- Fête des parents mi-juin, Les enfants ont fabriqué un bonhomme lentilles + accompagner d'un sachet de lentilles pour en faire d'autres... qu'ils ont offert à leurs parents.
- Début octobre, les Automnales de Bressuire fête des plantes. Les enfants étaient ravis de participer au concours pour la réalisation d'une girouette.

Pour 2022/2023, le projet est «Autour des 4 éléments».

L'objectifs : permettre à l'enfant de s'amuser et d'éveiller leur curiosité au travers de diverses animations sur le thème des quatre éléments (terre, feu, air, eau).

Sensibiliser les enfants à l'environnement. / Favoriser le lien social...

L'accueil périscolaire mercredi | 3-11 ans

Les mercredis, les enfants sont accueillis à la Chapelle Saint Laurent ou à Moncoutant-sur-Sèvre. L'accueil peut se faire à la journée ou à la demi-journée (avec ou sans repas)

Des équipes formées et dynamiques proposent à votre enfant diverses activités.

Nouveau pour la rentrée de septembre 2022 : Les enfants 9/12 ans (CM1 et CM2) des ALSH de la Chapelle St Laurent et de Moncoutant seront transportés en mini bus pour se retrouver à l'accueil de loisirs de Largeasse (le matin) et le retour se fera dans les ALSH concernés pour 12h.

Au programme : diverses activités et variées...

De janvier à juin 2022, les enfants ont découvert « En route pour découvrir les pays du monde... » Des activités ludiques et variées ont été proposées.

Pour l'année scolaire 2022-2023, l'accueil du mercredi a pour projet de faire découvrir :

« Contes et légendes »

Nous allons découvrir avec les enfants, des contes et des légendes, jeux divers, développer l'imagination, faire découvrir aux enfants leur environnement et apprendre à les respecter... Des activités ludiques et variées seront proposées.

L'accueil de loisirs – vacances scolaires | 3-12

Les accueils de loisirs de la Chapelle Saint Laurent et Moncoutant-sur-Sèvre sont ouverts pendant les petites vacances et grandes vacances.

Un accueil est proposé de 7h30 à 9h (avec navette vers la Chapelle Saint Laurent pour la journée) sur le site de Largeasse, lorsque l'accueil de la Chapelle saint Laurent est ouvert (fermeture pendant 2 semaines l'été et pendant les vacances de Noël). Ce service conditionné à un nombre d'inscrits suffisants.

A la Chapelle Saint Laurent, sur l'année 2022, l'équipe a proposé aux enfants des activités diverses et variées.

- Hiver : « Nature et musique... un duo sympathique »
- Printemps : « A, B, C, D...Fait-ce qu'il te plaît ! » Découvrir l'alphabet et les saisons tout en s'amusant.

Pour les vacances d'automne, le thème qui a été développé pour l'année 2022/2023 « Souviens-toi jadis ! »

Cette première période de vacances : « Préhistoire, roi, reine, princesse, chevalier ».

Pour le plaisir des petits et grands, diverses activités, jeux sportifs et jeux de société, ateliers bricolages et artistiques, ateliers cuisine. Un inter centre à la Chapelle St Laurent avec les enfants de Moncoutant. Une intervention d'élèves de la MFR de Secondigny pour animation autour de la pomme.

L'accueil de loisirs - vacances scolaires | 11-17 ans

Le service Ados de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais propose aux ados (jeunes de la 6ème à 17 ans) des activités de loisirs sous différentes formules : à la journée, à la semaine, en séjours.

Le projet de la structure est de rassembler les jeunes autour d'activités les motivants afin que ces derniers passent de bon moment entre ami(e)s.

Loisirs ados Semaine

Des activités réparties sur une semaine sont proposées aux jeunes de 11 à 17 ans. La semaine est composée de : 4 après midi (13h30- 17h30) + une journée de temps fort. Les après-midis : activités sportives et grands jeux ainsi que piscine. Des navettes sont organisées sur les communes pour permettre aux jeunes de se retrouver.

Loisirs Ados Séjours (uniquement l'été)

Loisirs Ados Séjour propose des séjours sur le mois de Juillet afin de permettre aux jeunes de découvrir de nouveau territoire ainsi que la vie en groupe et des activités hors du commun.

Loisirs Ados Journées

Loisirs Ados Journée propose des activités diverses et variées allant des activités sportives aux activités artistique en passant par des animations culturelles et culinaires. Des navettes sont organisées afin de permettre aux jeunes de participer aux différentes journées. Cette offre est proposée une semaine sur chaque petites vacances et une semaine en août.

Renseignements auprès de l'antenne de Moncoutant,
05 49 72 02 44, enfance@agglo2b.fr



École



La rentrée des classes a eu lieu le 1^{er} septembre, avec une nouvelle équipe : Frédéric CULOS, enseignant et Jeanne MINOZA, cheffe d'établissement suite au départ à la retraite de Fabienne VIVION, pour de nouvelles missions pour Aurélie LIAUD et Christelle BERTOLINI. Nous les remercions vivement pour tout le travail accompli au sein de l'école et nous leur souhaitons plein de réussites dans leurs nouvelles missions.

Nous accueillons 44 élèves répartis sur 2 classes : 24 élèves en Maternelle, CP CE1 avec Frédéric CULOS accompagné par Isabelle BRANCHU et Pauline GOBIN, puis 20 élèves en CE2 CM1 CM2 avec Yann PETIT (le lundi) et Jeanne MINOZA.

Nous sommes heureux d'accueillir 3 nouvelles familles et leurs enfants.

Après le thème d'année : voyage autour du monde, nous travaillons cette année sur le thème des couleurs : les couleurs des différents paysages et de tout ce qui nous entoure. En lien avec le thème, les élèves ont réalisé des oeuvres d'art avec des objets de la nature et vont faire une sortie à la bibliothèque de l'Absie pour découvrir des histoires en couleurs.

Noël approche, les élèves vont réaliser plusieurs ateliers : bricolage, cuisine, lecture de contes de Noël, chants de Noël...

Ce sera l'occasion également de partager un moment convivial à la résidence Bellevue. Les élèves leur offriront des cartes de voeux ainsi qu'une prestation de quelques chants de Noël.

Dimanche 18 décembre, lors du marché de Noël organisé par le conseil municipal des jeunes, les élèves tiendront un stand avec tous les bricolages qu'ils ont réalisés en classe.

Comme tous les ans, les élèves à partir de 5 ans, participeront à quelques séances de piscine à Moncoutant ainsi que des journées rencontres sportives pour tout l'ensemble des enfants de l'école.

Les élèves de CM participent au défi lecture commun avec tous les élèves des écoles privées du secteur et les élèves de 6ème du Collège Charles Péguy de Moncoutant.

D'autres sorties sont au programme : participer à plusieurs animations autour du Rocher Branlant avec Mr Antony BARON et une classe découverte aura lieu en fin d'année.

Nouveauté : une soirée Portes Ouvertes aura lieu le vendredi 10 mars 2023 de 16 H 30 à 19 H.

La fête de fin d'année aura lieu le Samedi 24 juin à la salle des sports

Nous remercions vivement toutes les personnes qui participent activement à la vie de l'école !

Pour les familles qui souhaitent obtenir des informations ou inscrire leur enfant à l'école, n'hésitez pas à contacter la directrice, Jeanne MINOZA au 05 49 72 02 32. Nous pourrons alors vous rencontrer et vous faire visiter notre jolie école qui dispose de locaux neufs, rénovés et adaptés aux besoins des enfants.

Vous pouvez également consulter le site internet de l'école à l'adresse suivante :

<https://ecolelargeasse.jimdofree.com>

La nouvelle équipe de gauche à droite :

Isabelle BRANCHU, Frédéric CULOS, Yann PETIT, Pauline GOBIN et Jeanne MINOZA

Le mot de l'OGEC (organisme de gestion des écoles catholiques) Nous avons la joie, pour cette nouvelle année, d'accueillir dans notre belle école, une nouvelle cheffe d'établissement, Jeanne Minoza institutrice pour la classe de primaire ainsi que Frédéric Culos instituteur à la classe de maternelle.

Nous leurs souhaitons une très belle année scolaire.

La mission principale du bureau de l'OGEC est de fournir à l'école Ste Anne, tous les moyens adaptés pour que l'année se déroule à merveille pour le corps enseignant ainsi que pour nos enfants. Les membres assurent le maintien et l'entretien des locaux.

L'OGEC collecte la contribution des familles ainsi que le forfait versé par la commune, qui est d'ailleurs d'un grand soutien pour notre école.

C'est grâce à cela que l'association peut financer les projets pédagogiques de l'établissement, ainsi que la rémunération et l'embauche du personnel.

N'hésitez pas à rejoindre notre équipe en apportant votre bonne volonté et vos compétences, nous vous ferons partager notre enthousiasme.

Le mot de l'Apel (association des parents d'élèves de l'enseignement libre) organise et finance des activités et des animations dont bénéficient les élèves toute l'année : activités sportives (piscine, etc...), activités culturelles (spectacles, chorale, etc...). Afin de financer toutes ces activités, nous préparons diverses actions et manifestations. En cette année, nous organisons diverses ventes et manifestations : une vente de gâteaux BIJOU qui a eu lieu en Novembre, ainsi que notre concours de palets le 18 Novembre 2022, une vente pizza aura lieu le 3 février, participation au marché de Noël le Dimanche 18 Décembre 2022. Nous relançons notre traditionnel banquet de l'école, il aura lieu le Samedi 18 Mars, le thème cette année est l'hiver avec un repas tartiflette.

Les portes ouvertes de l'école auront lieu le Vendredi 10 Mars. Cette année, nous organiserons pour la première fois un LOTO géant le Dimanche 16 Avril. Nous avons aussi reconduit notre concours de pétanque le Vendredi 9 Juin puis nous clôturerons l'année par notre kermesse le Samedi 24 Juin. Soyez en sûr, nous restons mobilisés !

Vous pouvez rester informés grâce à notre page Facebook « Apel Sainte Anne Largeasse » et au site internet de l'école. Vous pourrez y retrouver toutes les infos et les manifestations à venir.

L'APEL est avant tout une équipe de parents bénévoles qui participe à la vie de l'établissement, et qui, vis-à-vis des parents, a un rôle d'information et de relais avec l'équipe enseignante, la municipalité ou encore l'OGEC. Tous les parents désireux eux aussi de participer concrètement aux manifestations de l'école, sont invités à nous rejoindre.

Nous tenons à remercier tous les parents d'élèves pour leur investissement, ainsi que les habitants pour leur mobilisation, et leur participation lors de nos manifestations, ainsi que la municipalité de Largeasse pour son soutien.

Bienvenue aux nouvelles familles !

Emilie Cartier (présidente de l'APEL)



Votre association ADMR de La Chapelle Largeasse, est composée de 11 responsables bénévoles,

140 clients-adhérents et 20 salariées en CDI.

Les prestations variées permettent de répondre à vos besoins et de vous accompagner au quotidien pour :

- aide aux repas, entretien du linge et du logement
- garde d'enfants à domicile
- aide pendant la convalescence
- courses, aide à l'habillage, à la toilette
- ménage, repassage
- prestations de confort (sans prise en charge)
- téléassistance (FILIEN)



Prise en charge : nos bénévoles vous visitent et vous accompagnent pour les dossiers de demande d'aide ou de renouvellement auprès des caisses de retraite, mutuelles ou conseil départemental, suivant les besoins. Votre reste à charge est éligible au crédit d'impôt (même si vous n'êtes pas imposable).

Solidarité : nos intervenants (agents à domicile, assistantes de vie aux familles et auxiliaires de vie) assurent 24730 heures de service sur les communes de La Chapelle Saint Laurent, Largeasse, Traves et Neuvy-Bouin et communes limitrophes. Environ 6305 heures pour Largeasse et 509 à Traves.

Notre association est toujours à la recherche de personnel pour assurer le service auprès de nos adhérents, et il faut parfois refuser de nouvelles demandes, faute de personnel.

Différentes actions sont menées, chaque année, au sein de l'association : actions en faveur des bénéficiaires (179 séances d'Acti Duo, 15 h d'intervention MSA Isolement), formations proposées aux bénévoles (dossiers familles, et formation président en 2021) vente de calendriers, pique-nique offert par l'association, partagé



entre bénévoles et intervenantes, distribution de sacs à pain via boulangeries et dépôt de pain, remise de chèques-cadeau et bon d'achat au personnel en fin d'année, et chocolats pour les salariées et les usagers.

L'association souhaite poursuivre l'accueil de stagiaire (formation qui peut aboutir sur un CDI), mettre à disposition un véhicule supplémentaire pour les salariées, et de façon générale : promouvoir nos métiers.

Les bénévoles de l'association ADMR remercient sincèrement la municipalité qui, par son aide financière, permet le maintien des emplois de proximité, l'accompagnement des familles et le maintien à domicile de nos aînés.

Merci aux usagers pour la confiance accordée et aux bénévoles pour leur dévouement.

Contacts pour Largeasse

Association : admr.lachapelle@fede79.admr.org

ADM R de La Chapelle-Largeasse 2 Rue de la poste
79240 LARGEASSE tél. : 05.49.65.15.71

Dossiers : Simone PALLUAU tél. : 05.49.72.13.46

Françoise GALLARD tél. : 05.49.72.01.56

Club des dinés



L'année 2022 s'est terminée, pour notre club, dans la fraternité et dans la joie.

Nous sommes heureux de nous retrouver tous les jeudis pour un moment de détente «belote, tac tik».

Le troisième jeudi de chaque mois, un mini concours est ouvert à tous. Deux concours interclubs ont eu lieu le 15 mars et le 16 novembre.

C'est toujours sympa de partager, une bûche de Noël, galette des rois, tourtiresses, pot-au-feu, sans oublier la fête des mères et des pères, et des visites à la résidence.



M^{me} Rousseau Gilberte, la présidente,
Tél 05.49.72.55.16.

Résidence Bellevue

Cette année 2022 à la Résidence Bellevue, les animations intergénérationnelles ont commencé avec le conseil municipal des jeunes, par une animation cuisine «tarte aux pommes». Les résidents ont beaucoup apprécié. Une animation «loto» a été organisée avec la participation du conseil des jeunes Pour le marché de Noël, la Résidence Bellevue a confectionné des petits sablés fait maison et des petites créations.

La Résidence propose d'autres animations comme des ateliers créatifs, de la cuisine, des jeux de société, des séances cinéma ainsi que la venue du groupe de chant Saga. Le personnel reste à l'écoute des résidents et continue de leur proposer de nouvelles activités.

Si vous voulez, vous aussi, profiter de ces agréables moments à la Résidence Bellevue, contactez-nous.

Si vous êtes intéressés pour des logements au sein de la résidence, vous pouvez vous renseigner auprès de la mairie de Largeasse par téléphone au 05-49-72-02-10.



transport solidaire

Le transport solidaire est mis en place sur notre commune depuis le 1^{er} janvier 2018, du lundi au vendredi, dans un rayon de 30 km. La personne référente à Largeasse est Mme Marie-Andrée Chausseray. Vous pouvez la contacter au 05.49.72.05.17. Elle vous apportera toute l'aide nécessaire pour remplir le dossier bénéficiaire et faire le relais avec le secours catholique de Moncoutant. Ce service est destiné à toutes personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Et si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole ou profiter de ce service, n'hésitez pas...

Contacts : Secours catholique de Moncoutant :
06.83.81.16.63 Marie-Andrée Chausseray : 05.49.72.05.17

l'équipe paroissiale

• Cette année nous avons été sollicités pour le classement des archives. Une équipe de 4 volontaires s'est constituée et se réunit une fois par mois à la maison de la fraternité à Moncoutant. Nous remercions ces quatre personnes et si d'autres sont intéressées, elles seront les bienvenues.



Ce qu'il faut entendre par archives, ce sont des documents quels que soient leur date, leur forme, leur contenu et leur support matériel, produits par l'activité des paroisses nou-



velles, des communautés locales ou des anciennes paroisses. Les archives ne concernent pas seulement le passé. Elles continuent de se constituer aujourd'hui. Elles témoignent de la mémoire de l'Église de Poitiers.

Le processus d'archivage consiste : 1-Rassembler les archives et tous documents ayant un intérêt pour la paroisse. - 2-Le nettoyage. - 3-Le classement. - 4-Le catalogage.

Et ce travail peut prendre 2 ou 3 années.



• À la résidence Bellevue, une messe est célébrée une fois par mois par le Père Jacques Poiveineau. Les résidents qui le souhaitaient ont pu recevoir le sacrement des malades dans le temps de Pâques. L'équipe du rosaire maintient son dynamisme en se réunissant régulièrement.

• Depuis septembre, la catéchèse se déroule avec la communauté locale de l'Absie. Ainsi, trois adultes accompagnent 8 enfants dans leur chemin de foi. Nous nous retrouvons chaque semaine, parfois à Largeasse, parfois à l'Absie. Les enfants préparent leur première des communions sur deux années. Parmi eux, deux se préparent également à recevoir le sacrement du baptême.

• Pour sa deuxième année, la catéchèse pour adultes se déploie à nouveau un mardi par mois. Chaque séance est proposée, par la paroisse, en visio à la maison de la fraternité de Moncoutant. Des plaquettes sont à votre disposition à l'église et l'information est rappelée sur la feuille Ensemble. Libre à vous de participer à une ou plusieurs séances.

• Au sujet de la sonorisation de l'église, la communauté locale remercie la commune de Largeasse pour l'investissement qu'elle nous a accordé. Les travaux ont été effectués en octobre, cela nous permettra de mieux participer à nos célébrations.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les personnes suivantes :

Paroisse Saint François d'Assise en Bocage à Moncoutant (05 49 72 60 20)

Jean-Marc JARRY : délégué pastoral, coordination de l'équipe (05 49 72 09 60)

Jean-Paul BORDEAU : délégué matériel et finances (05 49 72 80 54)

Chrystèle CAILLÉ : déléguée annonce de la foi, baptêmes, catéchèse (05 49 72 20 74)

Fernande SAVIN : déléguée prière, préparation des messes (05 49 72 18 26)

Jacqueline CLOCHARD : déléguée charité, sépultures, visite aux malades et personnes âgées

(05 49 74 85 75) ou Marie-Joseph SARDET (06 75 59 91 61)

Andrée CHAUSSERAY : intentions des messes (05 49 72 19 94)

Marcelle JARRY : rosaire (05 49 72 17 79)

Claude BOISSONNEAU : service de la sacristie (05 49 72 02 33)

Marcel Compagnon : gardiennage de l'église

Toute l'équipe de la communauté locale vous souhaite une Belle et Sainte Année 2023 !

Don du Sang



Cette année, enfin, des membres de l'Amicale de Gâtine ont eu le plaisir de retourner à l'école. Ils sont allés parler du sang et faire la promotion du don de sang auprès des élèves des écoles de l'Absie, Largeasse et Vernoux en Gâtine. Au total, 80 élèves devaient relayer l'information auprès de leurs parents.

Toujours pour promouvoir le don de sang et sensibiliser de nouveaux donneurs, nous avons pu installer un stand de promotion devant le magasin Carrefour de l'Absie, le 19 juin, et un second pendant la braderie le 18 septembre. Afin d'améliorer la collation offerte par l'EFS, l'Amicale a, pour la 6^{ème} année consécutive, organisé ses randonnées pédestre et VTT à l'Absie le 4 septembre.

Les 185 marcheurs ont parcouru entre 10 et 16 KM et les 81 vététistes pouvaient choisir leur circuit de 27 à 60 KM. Collectes 2023 : mardi 07/02 et mercredi 22 /11 salle des fêtes de Largeasse et les mercredi 12/ 04, mardi 13/ 06 et mercredi 20 / 09 à la salle omnisports de l'Absie. Toutes les collectes ont lieu de 16h à 19h sur RDV à prendre sur mon-rdv-dondesang.efs.fr



La présentation d'une carte d'identité est maintenant obligatoire pour donner son sang et son plasma. Coordonnées référent plasma : Serge FAZILLEAU : 06 83 66 72 49 ou fazilleaus@yahoo.fr Président de l'Amicale : Jean-Philippe DU ROSIER amicalegatine79secretariat@gmail.com

Ofildelo



Voici donc le moment de faire le résumé de nos diverses manifestations.

En début d'année, nous avons effectué la vidange du plan d'eau en vue de faire un recensement du cheptel piscicole et contrôler son état. Le bilan nous est apparu mitigé, de par la qualité médiocre de certains poissons notamment les carpes, nous envisageons de renouveler en nombre cette espèce.



Nous avons effectué deux lâchers de truites cette année. Le premier le 02/04/2022 avec la présence de plus de 30 pêcheurs. La deuxième journée pêche le 07/05/2022 s'est soldée par plus de trente-cinq cartes de pêche vendues.

Nos effectifs restent stables depuis plusieurs années et seraient même en légère augmentation. La pêche est restée ouverte sur le plan d'eau, et ce jusqu'à fin novembre, quelques pêcheurs assidus ont pu pratiquer leur sport favori.

Le bureau a vu une modification majeure en ce début d'année, notre président Mr Chausserais Guy souhaitant prendre un peu de recul, et, avec l'accord du bureau, a laissé sa place à Mr Compagnon Marcel, un membre actif du bureau.

L'année prochaine devrait être dans la continuité de nos actions avec plusieurs lâchers de truites.

En espérant vous revoir nombreux au bord de l'eau, le bureau et tous les adhérents vous souhaitent une très bonne année 2023, une bonne santé, et surtout prenez soin de vous. A bientôt.

Le Président, Marcel Compagnon

Gym enfant

Le club de l'Espoir Gymnique de Largeasse voit son nombre de licenciés en augmentation cette année.

Les cours sont encadrés par 1 coach et 5 autres entraîneurs bénévoles dont 3 gymnastes très motivés qui, en plus, font une formation de juge.

Les cours se déroulent le mercredi de 13h45 à 15h30 pour les enfants de 5 à 9 ans, et de 15h à 17h30 pour les enfants de 9 ans et plus, accompagné d'un cours le vendredi soir de 19h30 à 22h.

Si des enfants veulent venir rejoindre le groupe, cela est toujours possible.

Les gymnastes s'exercent en loisir ou en compétition qui ont débuté courant décembre pour certaines catégories, et se termineront en mai. Après celles-ci, les gymnastes prépareront leur gala de fin d'année qui se déroulera fin juin.

Un grand merci à la municipalité, et au foyer rural pour leur accompagnement financier pour l'achat de matériel.



(Photo à créditer : MC Photographie / Millard Coatalem Gaëlle)

La présidente M^{me} Dany Bodin

Gym adulte

La saison 2022-2023 a bien commencé pour la Fitness-Gym car, en septembre, nous avons 15 inscriptions : 13 femmes et 2 hommes. La reprise de l'activité a été réalisée dans la salle omnisports sous la direction de Lydie Ferreira, notre animatrice diplômée.

Elle anime les séances pour la 3^{ème} année consécutive, avec un programme du renforcement musculaire, cardio, stretching, Pilates, step, ateliers physiques et ludiques... de quoi se maintenir en forme. Son dynamisme et sa bonne humeur motivent tous les participants. Ses séances sont très variées, chacune étant différente de la précédente, avec de la musique pour nous encourager...

Jusqu'aux vacances de la Toussaint, les séances ont eu lieu de 20h30 à 21h30. En novembre, et pendant tout l'hiver, elles seront de 20h15 à 21h15.

Au mois de mai, lorsque le temps le permettra, nous organiserons des séances en plein air, bien agréables aussi.

Et en juin, nous marcherons dans les chemins de Largeasse.

Vous pouvez toujours venir nous retrouver le lundi soir. Deux séances vous seront offertes gratuitement et sans engagement. La cotisation annuelle a été fixée à 90€. Pour toute inscription en cours d'année, un aménagement de la cotisation sera effectué.

Alors, au plaisir de vous voir bientôt.

Toute l'équipe de la Fitness-Gym vous souhaite une très bonne année 2023.

Personne à contacter : M^{me} BOUJU Béatrice



Son dynamisme et sa bonne humeur motivent tous les participants. Ses séances sont très variées, chacune étant différente de la précédente, avec de la musique pour nous encourager...

Les copains de Paul et Thibault

Nous avons mené bien des actions depuis la création de l'association. Il y a bientôt 9 ans.

Nous sommes toujours TRÈS présentes dans la réalisation de layettes destinées aux hôpitaux de Faye L'Abbesse, Niort, Châtellerauld. Un tricoteur a rejoint l'association.

Deux actions nous ont tenu à cœur en 2022. Et nous continuerons en 2023.

La première : Des cartons de layette sont en attente pour l'hôpital de Lviv (Ukraine). Nous attendons leur acheminement par un pompier de La Rochelle qui doit y retourner.

La seconde : Notre volonté à faire connaître Septembre en or, mois international d'informations et de soutiens aux enfants atteints de cancer, par des affiches et des flyers. Nos partenaires, y compris notre commune, ont joué le jeu ainsi que bien d'autres lieux, en portant le petit ruban jaune doré réalisé par l'association (380).



Il est prévu de très belles actions pour Septembre en or 2023 qui seront organisées par nos partenaires au profit de l'association Les Lutins du Phoenix pour les enfants hospitalisés en cancérologie. Association que nous soutenons et que nous recevrons en 2023. Grâce à l'association Les Lutins du Phoenix, Bumblebee sera là... pour les enfants de Largeasse le vendredi 13 octobre 2023. Personnage des autobots bien connu des enfants dans les films transformers.

Nous avons aussi participé à Octobre rose 2022 à la demande du Crédit Agricole de Moncoutant. L'association a réalisé 588 petits rubans qui ont été remis à l'association Les seins'glées.

Très belle année 2023 à tous.

Vous pouvez contacter M^{me} CHARTIER Monique
mail:lescopainsdepaulsetdethibault@gmail.com



Union Nationale des Combattants



Quelques dates à retenir pour notre association, le 11/01/2023 notre assemblée générale avec un repas pot au feu confectionné par la Table de Fred.

La commémoration du 8 mai se déroulera en 2023 à Traves. Au mois de Juillet a eu lieu notre traditionnel méchoui, puis la

commémoration du 11 Novembre à Largeasse avec le repas au restaurant «le chapelais» avec nos amis de la Chapelle.

La commémoration pour les morts d'Afrique du nord s'est tenue le 5 Décembre.

En 2023, il n'y aura pas de concours de belote. En 2022, plusieurs adhérents sont décédés malgré cela, nous restons un nombre correct d'adhérents. N'oubliez pas, si vous désirez nous rejoindre que vous soyez hommes ou femmes, vous serez toujours les bienvenus dans notre association.

Pour nous contacter, téléphonez à Jean Paul Dessavre au 05.49.72.02.82.



tennis club



Le Bureau et les licenciés remercient vivement la Commune de Largeasse pour la réfection des terrains extérieurs qui ont notamment permis l'accueil d'un tournoi le 18 septembre 2022.

Pour cette année sportive 2022-2023, le club compte plus d'une trentaine de licenciés. La vie du club s'articule autour du sport (entraînements plusieurs soirs de la semaine, sensibilisation des jeunes via le tennis à l'école, participation à des Championnats féminins et masculins, organisation d'un tournoi...) mais également d'animations indispensables à son fonctionnement (vente de pizzas, organisation d'un loto...) et de moments de convivialités (repas de fin d'année, pique-nique de fin de saison, animations diverses...).

En projet pour le printemps 2023, une sensibilisation des élèves de l'école Sainte-Anne à la pratique du tennis.

De plus, dans le cadre de ses animations, le club organisera un loto le dimanche 5 novembre 2023 à la salle Guy Gonnord de Largeasse.

Pour plus de renseignements n'hésitez pas à visiter notre site : tccl79.wix.com/tccl 06.82.11.82.94 ou 06.87.09.07.97



amicale bouliste

En 2022, nous étions 37 licenciés (2 nouveaux). Quelques concours ont lieu sur notre secteur et le secteur environnant, malgré une légère baisse de participants liée sans doute à la crise sanitaire.

Nos concours de boules du 21 et 22 mai ont réuni 40 doublettes et 36 quadrettes (tout le monde était content de se retrouver après ces deux années de Covid...).

La semi-nocturne du 2 juillet, ouverte à tous, licenciés ou non, a permis de réunir 30 doublettes et 84 repas ont été servis.

Le concours de belote du 4 décembre 2021 s'est déroulé à la salle Guy Gonnord avec une faible participation (24 doublettes). Pour 2022, le concours a eu lieu le samedi 3 décembre et un autre aura lieu début 2023.

Si de nouveaux joueurs veulent se joindre à nous, ils seront les bienvenus. Les concours ont lieu les samedis, dimanches et jours fériés, d'avril à septembre, dans une ambiance agréable.

L'amicale vous souhaite une bonne et heureuse année 2023. Contacter Francis Motard, notre président au 06.13.46.04.37.



La saison 2021-2022 pour le Sporting club L'Absie Largeasse Moutiers Sous Chantemerle s'est achevée fin mai. L'effectif du club était de 137 licenciés cette saison (+11 par rapport à l'année précédente) :

- Joueurs : 51
- Dirigeants licenciés et non licenciés : 17 (+ quelques bénévoles)
- Arbitres officiels : 2
- Futsal : 14
- Jeunes : U17 : 20 - U15: 11 - U13: 11 - U6 à U10: 11

L'équipe Première entraînée par Beillard Pierre a effectué une bonne saison globalement. Elle finit 3^{ème} de son championnat et a réalisé un bon parcours en coupe (élimination en 16^{ème} de finale).

L'équipe Réserve A entraînée par Betard Stéphane a, quant à elle, réalisée une saison mitigée. L'équipe a réussi à acquérir son maintien en fin de saison.

L'équipe Réserve B entraînée par Jadault Nicolas a réalisé une saison compliquée par manque d'effectif.

L'équipe Futsal entraînée par Marquois Laurent a réalisé une bonne saison en finissant 3^{ème} sur 5 en 1^{ère} partie de saison et 4^{ème} en deuxième partie.

Equipes Jeunes:

U7 coach Juillet Nathan 4 joueurs

U9 coach Barret Florian 5 joueurs

U11 entente avec Gatifoot

U13 coach Bazin Axel et Paquereau Tanguy

U15 coach Rambaud Alexandre 11 joueurs

Une progression pendant la saison 3^{ème} sur 8 en D2 en 1^{ère} phase et 3^{ème} sur 7 en D1.

U17 coach Bardet Camille 20 joueurs

Très bonne saison 3 sur 8 en 1^{ère} phase, 2 sur 7 en 2^{ème} phase, 2^{ème} tour de coupe Gambardella et Finale du Challenge 79.

Cette saison s'est déroulée au mieux grâce à l'investissement de l'ensemble des joueurs, des dirigeants, des sponsors, des mairies mais aussi des supporters et de nos bénévoles. Nous profitons de cet article pour remercier l'ensemble des acteurs du club sans qui l'association ne pourrait pas fonctionner.

Tous les membres du SCAL-MC (Joueurs et Dirigeants) vous souhaitent une bonne année 2023 et espèrent vous voir prochainement sur les terrains pour nous encourager



L'équipe Première



L'équipe Réserve A



L'équipe U17

Nos manifestations à venir sont :

20 Janvier 2023 Tournoi de Futsal

4 Mars 2023 Diner Dansant du SCAL-MC

Week-end de Pâques 2023 Tournoi Jeunes

Dernier match de championnat Apéro dinatoire avec les sponsors

2 Juin 2023 Assemblée Générale du Club

24 Juin 2023 Soirée Années 80

15 Septembre 2023 Fête de la Bière

11 Novembre 2023 Concours de Belote

24 Novembre 2023 Concours de Palets

Président : BERTRAND Christian
- tél. : 06 24 39 68 28 - bertrand_christian@orange.fr

Commission communication



La commission communication du conseil municipal a décidé de mettre à jour le site Internet de la commune <https://largeasse.fr> afin de le faire vivre.

En effet, grâce à lui, les associations seront mises en valeur, mais pour que vive notre site, nous avons besoin de vous. Si vous souhaitez apporter des modifications : nom des membres, numéro de téléphone, date importante..., pensez à nous contacter.

Afin d'étoffer notre site, nous vous invitons à nous faire parvenir photos, articles, actualités, pour que tous les habitants restent informés des événements.

Aussi, n'hésitez pas à nous contacter par le biais de notre boîte mail : largeasse.communication@gmail.com, nous serons à votre écoute. D'ores et déjà, la commission remercie toutes les associations pour leur aide à l'élaboration du bulletin municipal. Les membres de la commission communication (Bodin Christelle, Boissonneau Karine, Dubuis Déborah, Gautier-Boutoille Aurélie et Sauvêtre Cécile)

graines de liens

* Clessé, Chanteloup, L'Absie, La Chapelle St Laurent, Largeasse, Moncutant-sur-Sèvre, Neuvy-Bouin, St Paul en Gâtine et Trays

L'association Familles Rurales du territoire Moncutantais va ouvrir les portes de son espace de vie sociale « Graines de Liens », situé au centre Médico-social de Moncutant sur Sèvre. À son bord deux salariés : Matthieu BAUDIN, Référent Jeunesse et Cyrielle TEXIER, Coordinatrice, ainsi que toute une équipe de bénévoles.

Tout d'abord, il faut savoir qu'un espace de vie sociale est un lieu de proximité géré par une association qui développe des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux et les solidarités de voisinage. La coordination des initiatives favorisant ainsi la vie collective et la prise de responsabilités des usagers.

« Graines de Liens » sera un espace de vie sociale **itinérant** sur l'ensemble du territoire Moncutantais*, afin de répondre au mieux aux besoins de la population et être le plus proche de celle-ci. Pour cela différents pôles seront mis en place :

Un pôle d'Initiatives locales, qui va permettre aux habitants et aux associations du territoire de réaliser les projets qui leur tiennent à cœur en valorisant leurs savoirs et leurs talents. Les actions : animations, accompagnements des projets et événementiels.

Un pôle Jeunesse qui est dans la continuité des actions des référents jeunesse du Moncutantais. Les actions : Accompagner les jeunes dans leurs projets, les écouter et les informer sur leurs questions du quotidien, création d'une commission de jeunes au sein de l'E.V.S « Graines de Liens » et création de lieux Jeunesse sur le territoire.

Un pôle Parentalité pour répondre aux attentes des parents et améliorer leur quotidien. Les actions : des soirées conférences-débats et la création « d'un lieu » mobile sur le territoire du Moncutantais.

Un pôle Seniors pour leur permettre de lutter contre l'isolement et de rester engagé sur le territoire. Les actions : création de temps conviviaux itinérants et de temps d'échanges.

« Graines de Liens » veut renforcer le réseau des professionnels, des associations et des habitants dans un but commun : FAIRE ENSEMBLE.

« Graines de Liens » sera ouvert de **9h00 à 12h00** et de **13h00 à 17h00** du lundi au vendredi.



Pour toutes questions, informations ou intégrer notre équipe de bénévoles, vous pouvez contacter :

Cyrielle TEXIER à l'adresse mail suivante coordination.grainesdeliens@famillesrurales.org



Association C.L.É. : Communiquer Lire Écrire

CLÉ poursuit ses actions pour l'autonomie et la liberté

Les actions de CLÉ s'adressent à toutes personnes en situation :

- **d'illettrisme** (d'origine française, elles ont été scolarisées et restent en grande difficulté par rapport aux savoirs de base comme lire, écrire, compter...)
- **d'analphabétisme** (ces personnes n'ont jamais été scolarisées) ;
- **d'origine étrangère** et qui doivent apprendre notre langue pour vivre, communiquer.

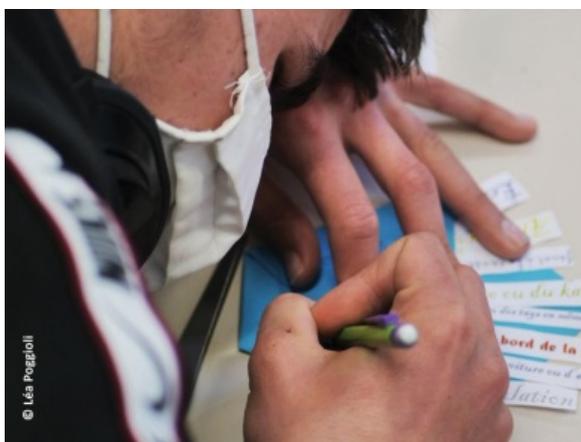
30 000 personnes en Deux-Sèvres

Cette situation concerne 2,5 millions de personnes en France, 30.000 dans les Deux Sèvres. Plus de la moitié a un emploi salarié, dans toutes les entreprises. Cela pose beaucoup de problèmes pour :

- savoir lire une consigne de travail ou de sécurité, une notice,
- communiquer avec son entourage au travail (clients, collègues, etc.),
- se former pour évoluer

Stratégies pour cacher ces situations

Ces personnes mettent en action de nombreuses stratégies pour résoudre ou contourner les problèmes rencontrés. Elles sont rapidement perturbées quand leur environnement change. Elles ne peuvent pas être autonomes. Elles ont toujours besoin d'aide, de soutien pour lire à leur place.



A CLÉ, nous proposons :

- des formations financées par des administrations pour acquérir ou retrouver ces savoirs disparus ;
- des ateliers pour communiquer, se débrouiller avec la banque, les ordinateurs, connaître le vocabulaire des métiers, de la santé, connaître ses droits, etc.;
- des actions à l'école pour que parents et enseignants se comprennent ;
- des actions dans les quartiers pour rencontrer celles et ceux qui n'osent pas franchir les portes des bibliothèques, ludothèques et qui ne nous connaissent pas ;

Appel à dons

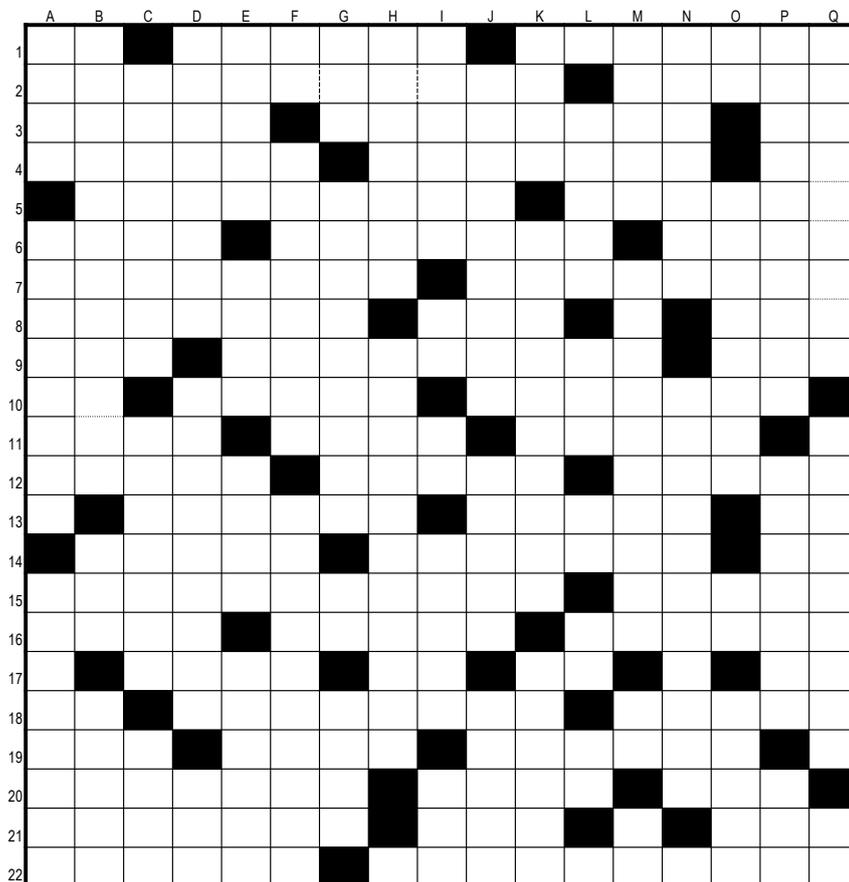
L'équipe de CLÉ est composée de formatrices, professionnelles, salariées ainsi que de bénévoles. Nous peinons à équilibrer notre budget. Nous avons lancé cette année un appel à dons en ligne (associationcle.fr/don), par chèque, ou bien sûr en venant dans nos locaux.

A CLÉ, la porte est toujours ouverte. N'hésitez pas à l'ouvrir.

Mots fléchés

HORIZONTALLEMENT

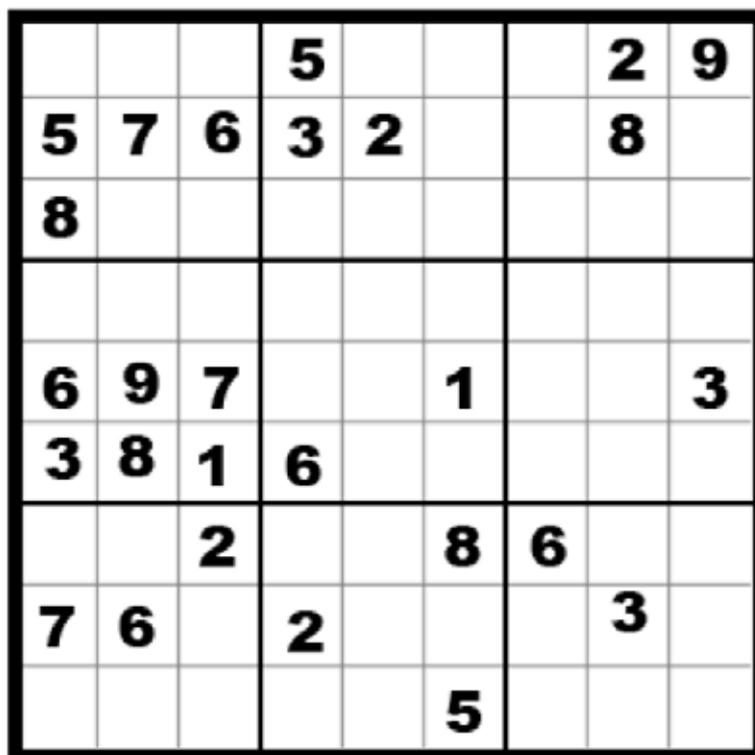
- 1 - Carte - Prénom féminin - Village
- 2 - Village - Apre
- 3 - Qui ne boit pas - Village - Symbole chimique
- 4 - Ombellifères - Ville de Roumanie - Pronom personnel
- 5 - (très-rare) Relatif à Némée - Débat avec quelqu'un
- 6 - Orna - Ebarber les métaux - Affluent de la Fulda
- 7 - Variante du rwandais - Pas envié
- 8 - Indigne - Imitation d'objet - Réseau local
- 9 - Oiseau - Conseillait - Meuble
- 10 - Note de musique - Comble - Plaçait
- 11 - Lac d'Amérique - Parties d'une charrue - Modéré
- 12 - Troisième labour - bête - Cordages
- 13 - Enzyme - Pêcha à la varre - Travaux Public
- 14 - Voie naturelle - Cavités - Ile
- 15 - Habitantes de Monieux - Unité sans dimension
- 16 - Département - Silencieux - Eventra
- 17 - Anneau - Adjectif possessif - Parti Républicain - Pronom personnel
- 18 - Note de musique - chrétienne du XII siècle en Bretagne - Jonction de deux branches.
- 19 - Partie aval d'une vallée - Symboles chimiques - Pluriel de aimant
- 20 - Village - Monticule - Participe passé de seoir
- 21 - Garants - Taureau sauvage - déplumés
- 22 - Adaptés - Village



VERTICALEMENT

- A - Pile - Netteté - Gangsters
- B - Village - Village - Exaltée
- C - Village - Pays - Fleuve côtier de Crimée,
- D - Grand siècle - Village - Grande unité de période de temp
- E - Hydrocarbure - Combat - Equilibré - Ironise
- F - Préposition - Espèces de poissons osseux - Agrainons
- G - Langue parlée au Nigéria - Inonderions - Eau Usée - Village des Pays-Bas
- H - Espèces d'insectes - Annuités
- I - Laboures - Symbole chimique du titane - Société anonyme - Autrefois - Paire,
- J - Nominassions - Pleins - Île du Pacifique occidental,
- K - Région historique d'Arabie séoudite - Acceptais - Atterrez
- L - Honneur - Oxyde d'indium-étain - Route Nationale - Infinitif - Pronom
- M - Unités monétaires de la Géorgie - Dupèrent - Note de musique - Pronom
- N - Manifestations - Niveleries
- O - Union Européenne - Petits poèmes - Rapport de la circonférence - Bosse
- P - Egoutterais - Enlever la couche superficielle du sol - Certain
- Q - Harnachèrent - Village - Pronom personnel

Sudoku



Calendrier des fêtes

Nos manifestations à venir, sous réserve des conditions sanitaires annoncées. Et que les associations n'hésitent pas à contacter la commission communication pour faire paraître **les nouvelles dates des manifestations sur le site internet Largeasse.fr ou sur Facebook.**

JANVIER



Samedi 21 janvier : Repas CCAS.

Vendredi 27 Janvier : Réunion rocher branlant à 19 h Salle Guy Gonnord.

FEVRIER



Vendredi 3 février : Vente de pizza école Sainte-Anne

MARS



Samedi 4 mars : Dîner dansant SCAL-MC.

Vendredi 10 mars : Porte ouverte école Sainte-Anne

Samedi 18 mars : Banquet école Sainte-Anne

AVRIL



Samedi 8 avril : Chasse aux œufs

Dimanche 16 avril : Loto école Sainte-Anne

MAI



JUIN



Vendredi 9 juin : Concours pétanque

Samedi 24 juin : Kermesse école st Anne.

JUILLET



Vendredi 7 juillet :

Fête de la commune.

AOÛT



SEPTEMBRE



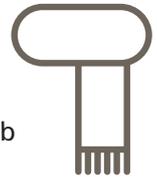
OCTOBRE

Dimanche 1^{er} octobre : Marche Rose



NOVEMBRE

Dimanche 5 novembre : Loto Tennis Club



DECEMBRE

Dimanche 17 décembre : Marché de Noël



Solutions des Jeux de l'an passé

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q
1	L	A	P	D	D	A	A	A	B	S	O	U	S				
2	P	I	E	R	R	E	J	O	U	F	F	R	A	U	L	T	
3	M	U	C	I	T	E	D	R	A	C	H	A	I	T			
4	F	O	R	E	S	T	A	T	I	O	N	D	E	F	I		
5	L	U	G	N	E	E	N	S	E	F	F	A	N	E	R		
6	S	A	C	S	N	A	I	T	R	A	L	E					
7	R	I	R	I	B	E	L	L	I	V	R	I	E	D	S		
8	E	N	D	E	U	I	L	L	E	R	I	O	N	S			
9	M	I	E	L	R	I	A	O	L	I	G	I	S	T	E		
10	P	E	R	R	O	E	K	E	L	N	U	M	E	R	O		
11	O	R	J	A	N	R	I	N	E	T	T	E	C	O	L		
12	T	E	R	M	I	N	E	E	N	S	E	S	S	O	T	I	
13	E	E	N	E	U	O	R	A	N	T	E						
14	R	A	P	T	E	R	A	I	A	X	A	T	D	A	N		
15	G	U	E	R	I	N	I	E	R	E	E	U	E	S			
16	T	A	B	L	E	L	A	N	C	I	O	N	S	S			
17	U	C	L	E	S	E	S	T	A	U	D	E	R	I	E		
18	S	E	I	G	L	E	S	L	A	U	N	E	E	S			
19	E	Q	U	I	L	I	B	R	A	I	T	T	A	Z	E		
20	T	S	U	I	C	A	A	U	B	R	A	C	C	L			
21	E	E	D	E	N	I	S	E	R	A	I	E	N	T	I		
22	E	R	A	R	S	I	E	R	O	T	A	R	E	E	S		



photo déco de Noël



Hugo



Linaé



Rose



NAISSANCES

CARTIER Linaé née le 27 février 2022

GAUTIER Hugo né le 4 mai 2022

CADU Louenn né le 6 juillet 2022

LAURENDEAU Rose née le 5 novembre 2022



MARIAGES

Le 13 août : Benjamin DUHAUT et Virginie BILLET, 82 rue de Jouanetote Anglet

ILS SONT ARRIVÉS PARMIS NOUS EN 2022 :

- Mme ROUVREAU Emilie Mr CHIRON Olivier – La Tamiserie
- Mr CHIRON Olivier et ROBIN Christelle – 10 allée Pierre Jouffrault
- Mme MARSAULT Stéphanie et Mme MARLIER Audrey – 18 rue des Champs Berton
- Mr GILLIER Guillaume et Mme DESOBEAUX Virginie – Les Jarzelières
- Mme CARTIER Emilie – La Guelerie
- Mr GOUIN Mickael – l'Espérance
- Mr et Mme DUHAMEL Jacques et Martine – 14 rue des Champs Berton
- Mme MASSE Nathalie et Mr RODRIGUEZ Juan – 2 rue des 3 Pigeons
- Mme CORDIER Pamela et Mr MANDON William – Le Faye
- Mme AURAIN Amanda et Mr GUITTON Jean-Yves – Les Alleuds
- Mme LYON Corine et Mr LE BRECH Joseph
- Mr et Mme FOUSS Micheline et Daniel – La rose des vents
- Mr BERGEOLLE Frantz – L'Audérie
- Mme THIBEAUT Sarah et Mr DUBREUIL Thomas – 3 rue Ste Etienne
- Mr et Mme MACGOWAN Carolyn et Neil – La Claye Sud
- Mme PIT Cassandra et Mme CHALOPIN Anaïs – 1 rue de la Gâtine
- Mr MONNIER Frédéric et LABADIE Cécile – La Simonière
- Mr DUBET Patrick – 3 rue de la République
- Mr et Mme GUERIN Pascal et Béatrice – 2 rue de la République
- Mr VENDE Dimitri – 1bis rue de la République
- Mr BOISSINOT Justin et LANDAIS Adélaïde – L'Audérie



DÉCÈS

Le 25 mars : Mme Madeleine LIGONNIERE née ALBERT – 5 allée des Acacias

Le 20 avril : Mr Michel FAVREAU – 3 rue des Vieilles Forges

Le 10 août : Mme Pierrette FAVREAU née BABIN – 3 rue des Vieilles Forges

Le 26 août : Mme Marylène COMPAGNON née CHAUSSERAIS – 1 rue Ménard de la Garde

Le 29 septembre : Mme Marie-Madeleine PIOT née RACAUD – rue de la Gâtine

Le 30 septembre : Mr Jean MARTIN – Les Quatre Vents

Le 4 octobre : Mr Jean MICHONNEAU – 19 rue de la République

Le 2 novembre : Mme Jeannine MOINE née BERTHELOT – 1 rue des Tilleuls

tarifs de location de salles

RÉSERVATION DES SALLES : RETRAIT DES CLÉS

Les clés des salles de réunion ou salle Guy Gonnord doivent être retirées au secrétariat de mairie la veille avant 17 H et déposées dans la boîte aux lettres de la mairie après utilisation.

Depuis début 2017, les modalités de paiement des locations de salles ont changé. Un acompte est demandé avant chaque location et le solde sera versé au moment de la remise des clés.

L'organisateur devra restituer les locaux propres et le matériel rangé.

Nouveau dans le règlement intérieur :

Concernant les ordures ménagères une carte vous est remise en même temps que les clés de la salle Guy Gonnord. Il faudra impérativement la restituer avec les clés.

		Particuliers Largeassiens	Particuliers Hors Commune	Sociétés/ Associations Hors Commune	Associations Communales
Salle Guy GONNORD	La Terrasse	150 €	210 €	210 €	GRATUIT
	1 salle + la Terrasse	260 €	400 €	250 €	
	2 salles + la Terrasse	310 €	560 €	370 €	
	Option jeudi soir	55 €	55 €	-	
	Lendemain de fête	50 €	100 €	-	
	Vin d'honneur	90 €	90 €	90 €	
	Réveillon	750 €	750 €	750 €	750 €
	Salle du Millénaire	55 €	90 €	90 €	GRATUIT
	Location percolateur	25 €	25 €	25 €	25 €
	Caution	500 €	500 €	500 €	500 €

Solution du sudoku

4	3	8	1	6	5	9	7	2
7	6	5	2	9	4	1	3	8
9	1	2	7	3	8	6	5	4
3	8	1	6	4	2	5	9	7
6	9	7	8	5	1	2	4	3
2	5	4	9	7	3	8	1	6
8	2	9	4	1	7	3	6	5
5	7	6	3	2	9	4	8	1
1	4	3	5	8	6	7	2	9

LARGEASSE

Rendre l'enfant autonome à Sainte-Anne

La nouvelle directrice de l'école privée de Largeasse, Jeanne Mimoza, a récemment accueilli le maire, Jean-Jacques Grolleau, le Conseil municipal, les nouveaux parents, les membres de la garderie et de l'équipe pastorale.

M^{me} Mimoza a remercié l'ensemble des responsables pour leur accueil et la fonctionnalité des locaux, dans un parfait état et qui pourraient accueillir beaucoup plus d'élèves. Car malheureusement, une classe a été obligée de fermer cette année.

Une nouvelle pédagogie

La directrice a présenté Frédéric Culos, enseignant dans la classe de maternelle CP-CE1, avec un effectif de 23 élèves. Il est accompagné par deux Agents spécialisés des écoles maternelles (ASEM) à mi-temps, Isabelle Branchu et Pauline Gobin. Frédéric Culos propose une nouvelle pédagogie afin de rendre l'enfant autonome en maternelle et, pour les CP-CE1, un travail de manipulation



L'équipe avec la directrice, Jeanne Mimoza (2^e à partir de la gauche).

en mathématiques. Les 20 élèves de CE2, CM1 et CM2 sont encadrés par Yann Petit et Jeanne Mimoza, aidée d'Aurélien Guignard.

La thématique de l'année scolaire est basée sur les couleurs et plusieurs activités sont proposées en

lien avec le thème pour les petits et grands, à savoir « Spectacles et activités sportives ». Des portes ouvertes seront organisées vendredi 10 mars, de 16 h 30 à 19 h, ainsi qu'une matinée animation pour la classe de maternelle.

Une fan zone au foyer rural de Largeasse



La fan zone de la salle Guy-Gonnord est très appréciée des supporters.

Comme mardi dernier contre l'Australie, les supporters de l'équipe de France de football se sont regroupés samedi pour le match décisif contre le Danemark. Ils étaient encore une centaine avec trompettes et drapeaux tricolores à mettre l'ambiance pour encourager l'équipe de Didier Deschamps qui a finalement battu le Danemark.

Rendez-vous ce mardi

Le président du club de football local de L'Absie-Largeasse-Moutiers, Christian Bertrand, explique : « Après la demande de personnes qui souhaitaient retransmettre les matches sur grand écran et avec

l'aide de la municipalité, qui nous prête la salle pour la durée de la compétition, le SCAL-MC a décidé de participer à l'organisation des matches de l'équipe de France en proposant buvette et food truck lors de ces soirées suivies par une centaine de personnes par match. Il espère que la France aille le plus loin possible dans la compétition ».

Le prochain match retransmis sera Angleterre-Galles pour les amis britanniques de la région, ce mardi 29 novembre à 20 h en attendant la suite de la compétition et les 8^e de finale avec l'équipe de France (le match contre la Tunisie mercredi 30 novembre à 16 h ne sera pas retransmis).

LARGEASSE

Les copains de Paul et Thibault rassemblés

Lors de l'assemblée générale de septembre, l'association Les copains de Paul et Thibault a présenté et porté le petit ruban jaune doré pour soutenir et sensibiliser sur les cancers pédiatriques. Septembre en or était

l'objectif de la structure et la réalisation de 368 rubans pour le soutien à cette cause a comblé les bénévoles. La présidente, Monique Chartier explique : « Septembre en or créé en 2012 aux USA et arrivé en France en

2016 pour aider les cancers pédiatriques, est peu connu et médiatisé dans notre département mais notre petite association veut se mobiliser pour faire entendre cette cause. »

Des crocheteuses et un tricoteur qui vient de rejoindre l'association sont mobilisées pour réaliser des petits rubans jaune doré. Ils seront mis en vente au profit des Lutins de Phoenix, une troupe théâtrale qui visite les enfants malades dans les hôpitaux, déguisée en super-héros et que nous recevrons en 2023 avec une très belle surprise. La présidente continue : « Nous avons participé à Octobre rose en réalisant 588 rubans qui ont été remis à l'association Les seins'glées, et nous sommes toujours mobilisés pour confectionner des layettes qui seront remises à la néonatalogie de l'hôpital nord Deux-Sèvres de Faye-l'Abbesse ainsi qu'au Secours catholique et nous allons aider l'association solidarité pour un orphelinat au Burkina Faso. »



Les membres de l'association lors de l'assemblée générale.

LARGEASSE

Les travaux du site du Rocher branlant validés par le conseil municipal

Le conseil municipal de Largeasse était réuni jeudi 17 novembre, sous la présidence du maire Jean-Jacques Grolleau, et a débattu longuement sur le projet de réhabilitation du site du Rocher branlant (Le Courrier de l'Ouest du 19 novembre).

Les devis pour la rénovation du bâtiment s'élèvent à plus de 50 000 €, à la charge de la commune. Les gros travaux seront pour le bloc sanitaire et l'électricité, à hauteur de 10 000 €, ainsi que pour la menuiserie et une partie de consolidation de charpente du préau. Vidéosurveillance et alarme seront aussi prises en compte par la commune.

Le maire et la commission expliquent à l'assemblée communale : « il s'agit d'une belle opportunité pour la commune et le loyer demandé ne devra pas être excessif car ce site naturel à l'abandon depuis de nombreuses années ne demande qu'à vivre et le projet d'Anthony Baron semble réaliste. Nous sommes motivés pour l'accompagner le mieux possible ». Le futur locataire des lieux s'engage à faire certains

travaux comme la clôture du site, la mise en place des jeux, la rénovation de la cuisine du snack bar et l'agencement de la taverne qui servira pour des séminaires et réceptions diverses. Après un échange constructif, les devis sont validés à l'unanimité par le conseil.

Lotissement. Autre point à l'ordre du jour, l'appel d'offres pour l'aménagement du lotissement des champs berton. Le maire signale qu'« il faut absolument finir l'aménagement de ce lotissement, complet depuis un certain temps. Les devis concernant la finition s'élèvent à 163 129 € HT pour l'entreprise Charrier TP, à 26 791 € HT pour le lot espace vert à l'entreprise JDO Paysage ». Après délibération le conseil valide les devis afin de commencer les travaux le plus rapidement possible.

Diffusion match de foot. Alexandre Rambaud explique que le club de foot du SCAL/MC va diffuser les matchs de la Coupe du monde de football sur grand écran à la salle Guy-Gonnord avec animation et food truck.

Contact. 07 65 75 80 52.

Rocher branlant : « Encourager les gens qui entreprennent »



Le magnifique site du rocher branlant sera bientôt réhabilité.

Photo : CO-DOMINIQUE CADU

Un lecteur a tenu à réagir à la suite du reportage consacré à la réhabilitation du site du Rocher Branlant à Largeasse par un jeune Bocain, Anthony Baron, avec le soutien de la municipalité locale (lire CO du samedi 19 novembre et ci-dessus). « Cet article met en valeur notre territoire, écrit ce lecteur. C'est un projet intéressant qui pourrait

avoir des retombées pour notre commune de l'Absie et puis il faut encourager les gens qui entreprennent. Dans les années 1970, un projet de barrage avait été élaboré sur le même site. Les études avaient démontré que l'emplacement était idéal pour une retenue d'eau. Ensuite les autorités ont préféré La Touche-Poupard et le Cébron. »

LARGEASSE

« Septembre en or » avec les Copains de Paul et Thibault



Monique Chartier.

L'association Largeassienne « Les copains de Paul et Thibault », que préside Monique Chartier, a lancé la campagne d'information « Septembre en or » sur les cancers pédiatriques qui vise à sensibiliser et à mobiliser la population pour la recherche.

De nombreux supports publicitaires ont été distribués sur le secteur de L'Absie, Moncutant, La Chapelle-Saint-Laurent et Bressuire par l'association qui confectonne depuis maintenant neuf ans avec ses tricoteuses des layettes, couvertures et doudous pour venir en aide aux enfants prématurés et qui ont été distribuées cet été à l'hôpital de Châtellerault.

Avec la structure « Timéo notre héros », que préside Sandrine Bégué, le message intitulé Brisons le tabou a été lancé. « Même si les cancers de l'enfant ne représentent que 2 %, c'est 2 500 nouveaux cas par an et plus de 500 enfants qui meurent, précise Monique Chartier et Sandrine Bégué. Un enfant sur 440 développe aujourd'hui un cancer avant ses 15 ans, c'est la première cause de mortalité non accidentelle chez les enfants et adolescents. C'est ensemble que nous pouvons faire avancer les choses. »

L'école Sainte-Anne découvre l'avenir du Rocher Branlant

Anthony Baron est intervenu devant les élèves de la classe CE-CM à l'école Sainte-Anne de Largeasse, en présence de Jeanne Minoza, responsable de la classe.

Il a présenté ses nombreux projets sur le site granitique du Rocher Branlant qui va être complètement métamorphosé : réhabilitation de la structure d'accueil financée par la commune de Largeasse, salle de réception, bar, sanitaires... Il compte y accueillir des groupes, des pique-niques, des anniversaires, des visites scolaires et pédagogiques avec ani-

maux et potager, une kermesse le mercredi avec une aire de jeux en bois et jeux gonflables, des chasses au trésor, des courses d'orientation, des olympiades...

Tous les élèves pourront découvrir en avant-première le site en mai 2023 et profiter de l'espace taverne prévu pour le pique-nique, dans le cadre d'un partenariat qui va être signé avec l'école Sainte-Anne de Largeasse.

Renseignements : 05.49.72.02.32, page Facebook école Sainte-Anne Largeasse.



L'intervention d'Anthony Baron, animateur du Rocher Branlant, dans la classe des élèves de CE et CM de Jeanne Minoza à l'école Sainte-Anne. (Photo NR)



Chantier des Eoliennes
Route de Moncoutant



Chasse aux œufs

